

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 18 janvier 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°297 ■

Chronique Eco

**La bureaucratie
et l'informel, un
mariage consanguin:
Que peut faire
le numérique ?**

P 16

BOURSE D'ALGER

Nécessité d'introduire de nouvelles entreprises

La dynamisation de la Bourse d'Alger passe par l'introduction d'un certain nombre d'entreprises performantes. Il y a nécessité de coter au moins entre 30 à 60 entreprises dans la première place financière d'Algérie afin que cette dernière soit dynamique et jouera son rôle dans le financement de l'économie nationale. P 3



RÉUNION DE GOUVERNEMENT
**Plusieurs secteurs
examinés**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

P 2

DEMANDE DE PÉTROLE
**L'Opep s'attend à une
«croissance robuste»
en 2025**



La demande de pétrole est partie pour connaître en 2025 une « croissance robuste », vers un nouveau record, selon des premières prévisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) publiées mercredi dans son rapport mensuel.

P 4

ALGERIAN UNION BANK
**Ouverture de deux
nouvelles agences en
Mauritanie**



Algerian Union bank (AUB), la première banque algérienne ouverte à l'étranger, basée dans la capitale mauritanienne, s'apprête à ouvrir, au cours du premier trimestre, deux nouvelles agences, dont une à Nouadhibou, la capitale économique du pays, a indiqué son directeur général, Merouane Aliane.

P 3

LA FOIRE "RAMADHAN AU PALAIS"

**Organisation de la 4^e édition
du 9 mars au 5 avril au
Palais des expositions** P 2

UNE VINGTAINÉ DE BREVETS
D'INVENTION DÉPOSÉS DEPUIS 2019

**L'innovation, l'autre
cheval de bataille de
Sonatrach** P 5

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE

**24 nouveaux pays
rejoindront «l'initiative
de commerce guidé»
en 2024** P 9

INDUSTRIE

Aoun reçoit le président de la BASTP

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi à Alger, le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), Kamel Ag-sous, pour discuter des différentes préoccupations et revendications liées au rapprochement des groupes industriels publics et à la coordination entre le secteur industriel et les autres secteurs en matière de sous-traitance, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, « le ministre a écouté un exposé sur les principales missions de la BASTP, qui compte des filiales au centre, à l'est, à l'ouest et au sud du pays, outre son rôle important dans l'encouragement du partenariat Public/Privé », selon le communiqué.

RÉUNION DE GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Par Slimane T

En effet selon un communiqué des services du Premier ministre, cette réunion a été consacrée à l'étude de plusieurs dossiers liés au développement de la bonne gouvernance du contrôle des finances publiques. «Ceci intervient en application à la loi relative aux règles de la comptabilité publique et la gestion financière visant à la mise en place d'une nouvelle approche pour le contrôle des dépenses», lit-on dans le communiqué. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd avait affirmé, mardi à Alger, que la réforme budgétaire lancée il y a une année, au titre de la loi organique 15-18 relative aux lois de finances, consacrait un changement radical dans la gestion des finances et du budget de l'Etat, en ce sens qu'elle est basée sur l'efficacité et la transparence de la gestion des données financières. Invité du Forum du quotidien "El Moudjahid", le ministre a précisé que «cette réforme se veut un processus sous-tendu par les résultats, la clarté



et l'évaluation des performances et du rendement de chaque employé du secteur des finances, tout en améliorant la gestion et en consacrant la transparence». La méthodologie adoptée, auparavant, pour l'élaboration et la gestion du budget était basée sur les dépenses d'équipement et les dépenses de gestion, mais la loi organique 15-18 relative aux lois de finances a introduit «un changement radical» aux modes de gestion des finances publiques dès 2023, en passant du budget des moyens au

budget des programmes, a-t-il ajouté. Le Gouvernement a également entendu une communication sur la mise en place des sept (7) nouvelles circonscriptions administratives que Monsieur le Président de la République a décidé de créer en date du 28 décembre 2023, et qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son engagement relatif à la réforme de l'organisation territoriale et du fonctionnement de l'administration locale en phase avec les aspirations des citoyens concernant le rapprochement de l'administration du citoyen. En outre, le Gouvernement a examiné les mesures et dispositions prises pour assurer l'approvisionnement de la population en eau potable et ce, en application des instructions de Monsieur le Président de la République à cet effet. Enfin, le Gouvernement s'est enquis des dernières étapes de la réalisation du projet d'aménagement et de dépollution d'Oued El Harrach dont les travaux devraient être achevés en mars de cette année ».

LA FOIRE "RAMADHAN AU PALAIS"

Organisation de la 4^e édition du 9 mars au 5 avril au Palais des expositions

La 4e édition de la foire commerciale "Ramadhan au Palais" sera organisée du 9 mars au 5 avril prochains au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), a annoncé mercredi la Société algérienne des foires et expositions (Safex). Cette manifestation, qui coïncide avec l'approche du mois sacré de Ramadhan, constituera un espace d'exposition et de

vente de divers produits très demandés pendant le mois sacré, tels les denrées alimentaires, les appareils électroménagers, les vêtements et les textiles, les ustensiles et les accessoires, les produits traditionnels et artisanaux, les matériaux d'emballage, les produits de nettoyage et autres, précise le communiqué de la société organisatrice. La manifestation, ajoute la même source, connaît une dyna-

mique en termes de participation depuis sa première édition organisée en 2021, en attirant des entreprises algériennes activant dans divers secteurs et filières. Cette foire annuelle qui se veut une vitrine "qui attire les citoyens souhaitant acquérir toute nouveauté sur le marché", vient "répondre aux besoins et désirs des consommateurs et familles algériennes en prévision du mois sacré", note la

même source, ajoutant que "les inscriptions des exposants ont débuté et se poursuivent sur le site officiel via la plateforme numérique dédiée à cet effet". La précédente édition avait connu la participation de 50 exposants représentant diverses filières sur une surface d'exposition totale estimée à 23.000 m², selon la société organisatrice.

R E.

ANNABA

La 3^e édition de BATIMEX du 24 au 27 janvier

La troisième édition du Salon international du bâtiment et de l'aménagement (BATIMEX) se tiendra du 24 au 27 janvier à Annaba, avec la participation de 80 exposants locaux et étrangers, ont indiqué mardi à Alger les organisateurs du Salon. Le directeur exécutif du salon, Nadir Filali, a précisé lors d'une conférence de presse qu'il a animée en présence de nombreux architectes, que la troisième édition sera organisée par l'agence "Eleven Event", en coopération avec le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et l'Association nationale des architectes (ANA), sous le pa-

tronage du wali d'Annaba Abdelkader Djellaloui. Placée sous le thème "Innovation des solutions constructives, pour un bâtiment plus durable et performant", cette édition mettra l'accent sur les dernières tendances dans le secteur de la construction notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle ajoute M. Filali, qui a souligné que le salon prévoyait un riche programme, dont des conférences, des séminaires et des ateliers, animées par 20 conférenciers algériens et étrangers. M. Filali a également indiqué que le salon accueillera 8 entreprises nationales, et d'autres issues de Chine, de

Turquie, de Syrie et d'autres pays, avec la présence de plus de 32 secteurs d'activité. Le salon verra par ailleurs la tenue de plusieurs rencontres de travail bilatérales avec une éventuelle présence de nombre d'ambassadeurs de pays africains. M. Filali a précisé en outre que le salon se veut un catalyseur économique pour le développement du secteur de la construction en Algérie. Le responsable a en outre révélé que la troisième édition du BATIMEX, se distinguera par le lancement d'un magazine électronique dédié au Salon, comprenant des informations sur l'événement, ainsi

que des entretiens avec les professionnels qui porteront sur l'actualité de la construction. Pour rappel, plus de 6.000 visiteurs avaient afflué à la 2e édition de ce salon, un chiffre appelé à la hausse lors de la 3e édition, selon M. Filali. La conférence de presse a été, également, l'occasion pour les architectes participants de mettre en avant l'importance de la réalisation de constructions éco-responsables en Algérie, affirmant que ce salon permettra aux professionnels du Bâtiment d'échanger sur les voies de développement de ce secteur.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

BOURSE D'ALGER

Nécessité d'introduire de nouvelles entreprises

La dynamisation de la Bourse d'Alger passe par l'introduction d'un certains nombre d'entreprises performantes. Il y a nécessité de coter au moins entre 30 à 60 entreprises dans la première place financière d'Algérie afin que cette dernière soit dynamique et jouera son rôle dans le financement de l'économie nationale.

Par Sirine R

C'est ce que le DG de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a recommandé, en estimant que plus il y a des entreprises, plus l'engouement des investisseurs se décuple. Une telle offensive «peut dynamiser le marché boursier et créer de l'intérêt chez les opérateurs», précise-t-il dans une déclaration à la radio nationale. En effet, l'arrivée de deux banques en bourse à savoir le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque du développement local (BDL), au courant de 2024, ne pourrait qu'être un coup de starter pour la dynamisation du marché boursier. Avec une telle opération, la Bourse d'Alger « connaîtra dans les années à venir des introductions de plus en plus importantes, notamment du secteur privé ». Pour M. Benmouhoub, « il y a un véritable potentiel financier en bourse. Nous encourageons les entreprises privées à venir ouvrir leur capital ». D'ailleurs, le même responsable s'attend à ce que la capitalisation de Bourse atteindra un milliard de dollars dans le court terme. Avant-hier, le ministre des Finances a affirmé que l'entrée prochaine du Crédit populaire d'Algérie "CPA" insufflera une "nouvelle dynamique" au marché financier, ajou-

tant que l'opération de cotation permettra d'ouvrir 135 Mds DA en actions de la banque publique. M. Faïd a indiqué, dans ce sens, que "le CPA entrera très prochainement en bourse en attendant l'a cotation des actions de la BDL, exprimant son souhait que "les 135 Mds DA qui seront ouverts pour l'investissement en bourse permettront d'insuffler une nouvelle et réelle dynamique à la bourse", a-t-il ajouté. Durant la période de 2022 à 2023, la capitalisation boursière a réalisé une croissance de 6,2%, en passant de 67 milliards de DA à 71 milliards. Donc, la croissance est là, dira-t-il, tout en se montrant optimiste pour l'avenir du marché boursier, notamment suite à la volonté politique affichée par les pouvoirs publics pour la diversification de l'économie nationale et surtout aller vers de nouvelles méthodes du financement alternatives au budget de l'Etat. « Je suis certains que la Bourse d'Alger peut dépasser la capitalisation des bourses de la région. On peut facilement atteindre 10 à 15 milliards de dollars de capitalisation à l'avenir », souligne-t-il. Des avantages fiscaux et parafiscaux sont accordés aux entreprises cotées en bourse. en effet, dans la LF 2024, les mesures exceptionnelles ont été reconduites pour une durée de cinq (05) ans, à compter du 1er janvier

2024, de l'exonération de l'IBS et de l'IRG, des produits et des plus-values de cession des obligations, titres et obligations assimilés du Trésor, cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq (05) ans, ainsi que des droits d'enregistrement, des opérations portant sur les valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché organisé. Il y a également la reconduction pour une période de trois (03) ans, à compter du 1er janvier 2024, de la réduction de l'IBS, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en bourse. Selon le DG de la Bourse d'Algérie, la cotation d'une entreprise ne pourrait qu'être bénéfique pour son développement et surtout son externalisation. Outre le financement, la bourse donne l'opportunité aux investisseurs « de lever des fonds pour améliorer le processus de production et surtout la qualité des produits et donner à ces entreprises une carte de visite pour être visible à l'internationale. L'Algérie encourage ces entreprises à aller s'internationaliser et conquérir des parts sur les marchés à l'étranger ». Pour lui, un grand travail reste à faire en matière de la communication et de vulgarisation afin de faire connaître les avantages d'introduction en bourse pour les entreprises et également pour les particuliers.

ALGERIAN UNION BANK

Ouverture de deux nouvelles agences en Mauritanie

Algerian Union bank (AUB), la première banque algérienne ouverte à l'étranger, basée dans la capitale mauritanienne, s'apprête à ouvrir, au cours du premier trimestre, deux nouvelles agences, dont une à Nouadhibou, la capitale économique du pays, a indiqué son directeur général, Merouane Aliane. « Le démarrage effectif de l'AUB a eu lieu fin 2023 avec une première agence à Nouakchott, et 2024 ne sera que la suite de notre lancée: ouverture d'autres agences, dont une à Nouadhibou et qui sera ouverte en février prochain », a-t-il déclaré à l'APS. Il a précisé à ce propos que toutes les procédures ont été effectuées auprès des autorités financières du pays, notamment avec la Banque centrale de Mauritanie (BCM). Et afin de se rapprocher des opérateurs algériens et mauritaniens porteurs de projets susceptibles de renforcer la coopération bilatérale, l'AUB prévoit dans sa feuille de route de se doter d'une autre agence à Zouérat (nord), affirme M. Aliane, qui note que des visites ont été effectuées dans cette ville pour le choix des locaux. Soulignant la mission principale assignée à cet établissement bancaire public, consistant à promouvoir les échanges économiques et les exportations vers la Mauritanie et, de là, vers les autres pays

d'Afrique de l'Ouest, le responsable a indiqué que le staff de la banque met l'accent actuellement sur l'aspect communication envers les opérateurs économiques locaux et algériens, en vue d'éventuels accompagnements financiers. « Nous avons accueilli plusieurs concitoyens, pour les sensibiliser sur les activités de la banque et ses ambitions. Localement aussi, plusieurs acteurs économiques mauritaniens ont été contactés, beaucoup voient d'un très bon œil notre présence, et ont affiché l'intention de nous faire confiance », a-t-il noté. Outre ces prospections, le directeur de l'AUB a fait part de contacts de la part d'entreprises algériennes intéressées par les financements qu'elle accorde, notamment depuis l'Algérie via les banques nationales actionnaires de l'AUB. Avec un capital social de 50 millions de dollars, l'AUB compte comme actionnaires le Crédit populaire d'Algérie (CPA), avec une part de 40%, la Banque nationale d'Algérie (BNA) 20%, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) 20%, et la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) avec 20%. M. Aliane a également tenu à relever que les potentialités et spécificités de l'économie mauritanienne, de surcroît très demandeuse des produits algériens, favorisent à l'avenir une meilleure complémentarité entre les deux pays.

S'agissant de l'ouverture, il y a quelques mois par Tasdir, filiale de la SAFEX, d'expositions permanentes de produits nationaux à Dakar et à Nouakchott, il a souligné que cela annonce « une phase cruciale et très importante, car elles permettent à l'Algérie de renouer avec le marché africain », assurant que l'AUB est à la disposition des entreprises représentées dans ces expositions « pour accompagner aussi bien leurs plans d'affaires que leurs commandes ». Les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie connaissent ces dernières années une dynamique remarquable qui s'est traduite par la concrétisation de nombreux projets, une intensification des échanges dans tous les secteurs d'activité mais aussi la signature de nombreux accords de coopération et de partenariat. Il s'agit essentiellement du lancement, en travaux, du projet de la route Tindouf-Zouérat (840 km) dont les études techniques ont été pris en charge et effectuées par des bureaux d'études algériens, avec la perspective de création, au cours du premier semestre 2024, d'une zone franche commerciale à Tindouf, et qui aura un impact très significatif sur les relations économiques et commerciales entre les deux pays voisins.

R E

PRÉSIDENCE Tebboune reçoit l'ambassadeur d'Italie en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, l'ambassadeur d'Italie, M. Giovanni Pugliese, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, son excellence l'ambassadeur de la République italienne, M. Giovanni Pugliese, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie », lit-on dans le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, selon la même source.

TRAVAUX PUBLICS Rekhroukh reçoit des parlementaires représentant la wilaya de Tébessa

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu des membres des deux chambres du Parlement représentant la wilaya de Tébessa, qui lui ont transmis les préoccupations des habitants de cette wilaya, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux du ministère, et du directeur des Travaux publics de cette wilaya par visioconférence, a été l'occasion pour les parlementaires d'exposer et de discuter des préoccupations des habitants de Tébessa, liées principalement au développement des infrastructures routières à travers les projets de dédoublement des principaux axes routiers, ainsi qu'à la maintenance et à la réhabilitation de plusieurs tronçons du réseau routier dans la wilaya, parallèlement au lancement du projet de dédoublement, de renouvellement et de modernisation de la ligne ferroviaire minière de transport de phosphate dans la région de Bled El Hadba qui contribuera à la relance de l'économie nationale. Concernant les préoccupations exprimées par les parlementaires sur l'impact de l'exploitation des nouvelles mines de phosphate sur le réseau routier, le ministre les a rassurés, en affirmant qu'il « sera procédé à la modernisation de la ligne ferroviaire de la wilaya pour la prise en charge totale du transport des produits de fer et de phosphate et le désengorgement du réseau routier ». Il a, également, souligné que « toutes les mesures nécessaires seront prises pour développer ce réseau au vu des investissements miniers lancés par l'Etat dans la région ».

DEMANDE DE PÉTROLE

L'Opep s'attend à une «croissance robuste» en 2025

La demande de pétrole est partie pour connaître en 2025 une « croissance robuste », vers un nouveau record, selon des premières prévisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) publiées mercredi dans son rapport mensuel.

Par Sirine R/Agence

Le monde consommerait 106,2 millions de barils de pétrole en moyenne chaque jour, contre une estimation de 104,4 millions en 2024 et 102,1 en 2023. Ces prévisions placent la demande d'or noir vers un nouveau record, en dépit des appels d'experts du climat à réduire la consommation d'énergies fossiles, plus gros contributeurs au réchauffement climatique. «Les prévisions initiales de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 font état d'une croissance robuste de 1,8 million de baril par jour en glissement annuel » (par rapport à l'année 2024), indique l'Opep dans ce rapport. Cette hausse de la demande d'or noir sera tirée « par la poursuite d'une activité économique solide en Chine et la croissance soutenue attendue dans d'autres pays non membres de l'OCDE (Organisation de coopération de développement économiques) », souligne le rapport.

Dans le détail, la demande dans les pays de l'OCDE ne devrait augmenter que légèrement de 0,1 million de baril par jour sur un an en 2025 à 46,13 millions de barils par jour, sans dépasser les niveaux pré-pandémiques de 2019. Dans les pays non-membres de l'OCDE, elle devrait connaître une « croissance considérable » de 1,7 million de barils quotidiens, principalement du fait de Chine, du Moyen-Orient et de l'Inde, en dépassant les 60 millions de barils chaque jour. La croissance prévue de la demande mondiale de pétrole pour l'année 2025 reste inférieure à celle de 2024, avec une hausse de 2,2 millions de barils par jour attendue cette année, essentiellement dans les pays non-membres de l'OCDE, une perspective inchangée par rapport aux estimations de l'Opep communiquées en décembre.

Le Brent à 76,68 dollars

Concernant la situation du marché, les prix du pétrole ont baissé hier mercredi.

Vers 10H15 GMT (11H15 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 2,06%, à 76,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, baissait de 2,27%, à 70,76 dollars. Avec les tensions au Moyen-Orient, et plus précisément les attaques en mer Rouge, «le marché du pétrole a toutes les chances de remonter, mais il rechigne à le faire», commente Tamas Varga, analyste de PVM Energy, affirmant que pour le moment «la prime de risque est absente». Sans rupture d'approvisionnement venant de la région, les investisseurs se concentrent sur d'autres facteurs. A plus court terme, c'est d'abord l'appréciation du dollar qui affaiblit les cours du brut. Les cours de l'or noir étant libellés en billets verts, une appréciation de la devise américaine décourage les achats de pétrole en diminuant le pouvoir d'achat des acheteurs utilisant des devises étrangères.

«La Fed (Réserve fédérale américaine, ndlr) devant se montrer plus prudente en matière de réduction des taux, le dollar s'est renforcé», explique Susanah Streeter, de Hargreaves Lansdown. Ensuite, de «sombres données économiques chinoises» publiées mercredi ont porté un coup aux cours selon M. Varga, la santé économique chinoise, important consommateur de brut, étant scrutée par les investisseurs. La Chine a en effet connu en 2023 la croissance la plus faible depuis trois décennies hors période de Covid, au moment où une crise dans l'immobilier et les incertitudes économiques fragilisent la reprise pour la deuxième puissance mondiale. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, poursuivait sa baisse, perdant 2,9% à 28,795 euros le mégawattheure (MWh), peu après avoir touché 28,65 euros, un plus bas depuis août 2023.

REGISTRE DU COMMERCE

Gel de la décision de suppression des analyses et tests médicaux de la liste des activités de pharmacie

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dans un communiqué, le gel de la décision portant suppression des analyses et tests médicaux de la liste des activités de pharmacie au registre de commerce. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a décidé à la lumière des conclusions de la réunion de la commis-

sion mixte composée de représentants du secteur et du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), de "geler l'ajustement de la description de l'activité de pharmacie portant le code 602101 au registre de commerce, en maintenant l'activité des analyses et tests médicaux, et ce jusqu'à la fin des travaux du groupe de travail installé au niveau du ministère de la Santé à cet effet",

lit-on dans le communiqué. M. Zitouni a également décidé d'"enrichir la description de cette activité, conformément aux dispositions de l'article 249 de la loi n 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé modifiée et complétée, lequel article prévoit la distribution par les pharmaciens des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux au détail et des produits parapharmaceutiques".

La réunion de la commission mixte regroupant les représentants du secteur du Commerce et de la Promotion des exportations et du SNAPO, tenue en application des instructions de M. Zitouni, a porté essentiellement sur les questions liées aux préoccupations des pharmaciens, notamment celles relatives au code actuel de l'activité de pharmacie au registre de commerce, portant le numéro

602101, précise le communiqué. Pour rappel, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a décidé récemment d'ajuster la description de ce code, à travers la suppression de plusieurs activités, comme la réalisation des analyses et des tests médicaux, avant de geler cet ajustement à l'issue de la réunion de la commission.

PROTECTION DES TERRAINS DOMANIAUX

Organisation d'une journée à Aïn Temouchent

Le contenu de la Loi 18-23 portant protection des terrains domaniaux et leur préservation a été au centre d'une journée d'étude, organisée, mardi à Aïn Temouchent, par les services de la Sûreté. La cheffe du département foncier au Tribunal de Hammam Bouhadjar (Aïn Temouchent), la magistrate Asmaa Chergui, a mis l'accent sur l'importance de cette Loi, qui a mis en place des mécanismes susceptibles de faire face au phénomène des constructions illicites et de l'agression sur les terrains domaniaux, obligeant les différents responsables et gestionnaires de chaque domaine à prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour la protection des terrains de l'Etat contre

l'agression, avec la possibilité de recourir à la justice. La même intervenante a ajouté que "la Loi accorde au wali et au président de l'Assemblée populaire communale la prérogative d'effectuer une visite sur le terrain, à tout moment, afin d'enquêter sur ces crimes, de demander les enquêtes nécessaires qu'ils jugent nécessaires et de réclamer qu'ils soient munis des documents administratifs, ainsi que l'implication de la société civile et des médias dans la sensibilisation visant à préserver les terrains domaniaux, en plus d'aviser les autorités compétentes des faits probables pouvant constituer une agression ou un empiètement sur ses terrains". La Loi portant protection des terrains

domaniaux et leur préservation prévoit également "la responsabilité personnelle des fonctionnaires publics et des gestionnaires des terrains domaniaux dans le cas où il serait prouvé qu'ils sont responsables des dommages ou des empiètements". Ces actes sont considérés comme criminels s'il s'avère qu'ils sont impliqués, inactifs ou se sont abstenus de prendre les mesures juridiques nécessaires pour protéger ces terrains des agressions ou d'empiètements", a ajouté la magistrate Asmaa Chergui. Pour sa part, le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumen, a mis l'accent sur l'importance de la Loi 18-23, qui définit précisément les notions de terrains domaniaux et la responsabilité des per-

sonnes qui les gèrent, et instaure des mécanismes juridiques pour les protéger de toutes attaques". Le même responsable a annoncé la programmation de sessions de formation en faveur des présidents d'APC, sous la supervision du tribunal administratif, qui seront consacrées à "la problématique des affaires de litiges induits des décisions de démolition des collectivités locales". Cette journée d'étude, organisée au niveau de la wilaya, a enregistré la participation des présidents d'APC, des Secrétaires généraux des communes, des représentants des directions de l'exécutif et des élus locaux.

R E.

UNE VINGTAINE DE BREVETS D'INVENTION DÉPOSÉS DEPUIS 2019

L’innovation, l’autre cheval de bataille de Sonatrach

Le groupe Sonatrach accord un intérêt particulier pour développer ses activités, en recourant à des solutions et inventions algériennes. Cela passe, selon son premier manger, par l’exploitation des compétences nationales. C’est en ce sens, que le Département Recherche et Développement joue son rôle et tisse des relations avec les structures universitaires. A ce jour, une vingtaine de brevets d’invention, a fait savoir, à Oran, le PDG de ce même groupe.

Par Réda Hadi/Agence

En effet Sonatrach se dit entreprise citoyenne et pleinement engagée dans l’œuvre édifiatrice de la nouvelle Algérie, compte prendre une part active, et carrément essentielle. Et cela passe par une plus grande maitrise de la Recherche et Développement. Aussi, pas moins de 50 projets de recherche scientifique et du développement technologique ont été lancés en 2022, dans le cadre du partenariat avec des établissements universitaires et des centres de recherche à travers le pays. Une politique qui a porté ses fruits, puisque selon les propos du premier responsable de Sonatrach, lors de l’ouverture d’un workshop de deux jours organisé par Sonatrach sur la recherche et le développement, celui-ci a souligné l’importance d’industrialiser ces solutions et de les déployer sur le terrain. «Certains résultats de ces recherches ont été publiés, ce qui est en mesure d’impacter la production», Ces brevets d’invention concernent principalement des dispositifs et de semi-pilotes qui répondent aux problématiques industrielles en amont dans la chaîne pétrolière de transport, le traitement des gaz et des eaux, et le déploiement des solu-

tions concernant la protection de l’environnement. Il faut souligner que ces brevets d’invention résultent de travaux générés en interne ou en collaboration avec des universités. Ce workshop a été une occasion pour honorer un agent de Sonatrach figurant dans le top 2 % des meilleurs contributeurs dans la recherche et le développement dans le monde, en l’occurrence l’ingénieur Menad Nait Amar, qui détient plusieurs prix internationaux et des publications dans de prestigieuses revues spécialisées. Reste que dans la recherche et le développement de Sonatrach s’illustre aussi par la maitrise du dessalement de l’eau de mer. Au point ou ce groupe se dit prêt à exporter son expérience. Le Président directeur général (PDG) de ce Groupe, affirme que « Sonatrach a acquis une expérience suffisante en matière de dessalement d’eau de mer et dispose de compétences dans la réalisation et la gestion de ces stations». Il a déclaré que Sonatrach est, aujourd’hui, présente dans diverses parties du monde et qu’elle est en mesure de réceptionner des projets pour la réalisation et l’exploitation des stations de dessalement d’eau de mer partout où l’occasion se présente. Concernant l’avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement

d’eau de mer à Cap Blanc, le PDG du Groupe Sonatrach a souligné qu’il était très satisfait de l’avancement des travaux, surtout que le projet est réalisé à 100 pour cent par des compétences algériennes. Le même responsable a indiqué que Sonatrach « s’engage à réaliser les cinq stations de dessalement d’eau de mer décidées par le programme d’urgence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de fournir de l’eau potable dans les délais impartis et selon les normes internationales ». Concernant l’intégration, il a fait savoir que « la réalisation et la gestion sont algériennes et que les équipements sont importés », signalant que « le taux d’intégration concernant les équipements se fera de manière progressive ». M. Hachichi a également indiqué que le projet entrera dans une étape importante, à savoir l’installation des équipements, donnant des instructions pour veiller à leur réception et leur installation dans les délais impartis. Il a souligné la nécessité de commencer, dès maintenant, à réfléchir à la préparation des équipes techniques qui exploiteront la station, ajoutant qu’une formation proactive permettra le fonctionnement efficace de la station.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Plus de 432 milliards de dinars alloués

Plus de 432 milliards de dinars (plus 3 milliards de dollars) ont été réservés au développement des infrastructures ferroviaires, dans la loi des finances rectificative 2023. Le décret présidentiel portant transfert de crédits au titre du budget de l’Etat, mis à la disposition du ministre des travaux publics et des infrastructures de base, a été publié dans le Journal officiel N°2. Selon ce texte : 31,718 milliards de dinars sont réservés aux infrastructures routières, 17 milliards de dinars sont destinés aux infrastructures maritimes, et la part du lion, soit 432,642 milliards de dinars, sont réservés aux infrastructures ferroviaires. En août dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait fait savoir que l’Algérie lancera un programme avec des partenaires chinois pour la réalisation de lignes ferroviaires sur environ 6000 km. Lors de sa visite, fin novembre, dans la wilaya de Tindouf, le président Tebboune avait procédé à la pose de la première pierre du projet de la voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km, dont les travaux ont été confiés au groupes chinois CRCC et algérien Cosider. A cette occasion, le président Tebboune a mis l’accent sur la nécessité de respecter les délais de réalisation de ce mégaprojet stratégique, fixés à 30 mois. Cette voie de ferée est destinée pour acheminer le minerai de fer extrait de la vaste mine de Gara Djebilet à Tindouf jusqu’à Béchar, où il subira un traitement à l’usine, dont la réalisation avait été lancée par le président Tebboune en novembre dernier. Une fois traité, le minerai va d’être réacheminé vers les complexes sidérurgiques du nord du pays, tels que celui de Tosyali à Oran.

R E.

ÉNERGIE

Schlumberger s’engage à étendre ses activités en Algérie

Le ministre de l’Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a tenu une réunion de travail avec une délégation du Groupe français multinationale de services et équipements pétroliers, S.L.B. (anciennement Schlumberger) conduite par Tarek Rizk, Président de la région du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord au sein du groupe international SLB. Les discussions entre les deux parties se sont principalement concentrées sur la coopération et le part-

nariat entre Sonatrach et la SLB dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que sur les perspectives de leur renforcement, indique un communiqué du ministère. Plus précisément, les deux parties ont examiné les possibilités d’exploration et de développement des gisements de pétrole et de gaz, ainsi que dans les services de champs pétrolifères, les solutions numériques et les technologies modernes dans l’industrie pétrolière et gazière

algérienne. Les possibilités de formation dans ces domaines ont également été examinées. Les discussions ont également porté sur les possibilités de coopération et d’investissement dans la réduction des émissions, la réduction de l’empreinte carbone et l’accroissement de l’efficacité dans l’industrie pétrolière et gazière, ajoute la même source. A l’occasion, Mohamed Arkab a mis en avant l’importance de la coopéra-

tion avec la SLB dans les solutions numériques et de la numérisation du secteur des hydrocarbures afin d’optimiser durablement les ressources nationales en hydrocarbures. Aussi, a-t-il souligné la nécessité « de promouvoir le contenu local, en tenant compte de tous ses aspects, et l’importance de la mise au point, du perfectionnement et de la formation des ressources humaines ». De son côté, Tarek Rizk a exprimé l’engagement de la SLB « à investir et à

étendre ses activités en Algérie » et « à fournir les dernières solutions et technologies pour contribuer aux réalisations des objectifs du secteur pétrolier et gazier en Algérie ». En outre, la SLB vise à contribuer efficacement à la promotion du contenu local, au soutien des start-ups et à la mise en œuvre de partenariats d’investissement mutuellement bénéfiques.

R E.

CALGAZ-ALGÉRIE

Exportation de 66 000 litres d’oxygène liquide vers la Libye

La Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), à travers son unité de Ouargla, a exporté 66 000 litres d’oxygène liquide vers la Libye. Il s’agit de deux expéditions d’oxygène liquide via deux camions-citernes d’une capacité de 22 mille litres chacun, appartenant à la Société Libyenne de Fabrication de Gaz Médicaux et Industriels. Les expéditions sont parties de Ouargla, à destination de la Libye via le poste frontière terrestre algéro-tunisien

« Bouchebka », dans la wilaya de Tébessa. Un troisième camion d’une capacité de 22 000 litres devrait repartir à la fin de cette semaine, comme l’a indiqué à l’agence de presse, Najib Khadim, directeur de l’unité des gaz industriels de Calgaz-Algérie. Cette opération est la troisième du genre après l’exportation d’une cargaison de gaz industriels en 2021 vers la Libye, composée de 27 000 litres d’oxygène et d’azote liquéfiés, des gaz largement utilisés dans plusieurs domaines

tels que les industries alimentaires, pétrochimiques et de la santé, selon le même responsable, soulignant que la même société cherche à exporter d’autres cargaisons d’azote et d’oxygène vers la Tunisie. Depuis sa mise en service, l’unité de Ouargla de la société « Calgaz-Algérie » de production de gaz industriels s’emploie à répondre aux besoins économiques et à contribuer à la promotion des exportations, ainsi qu’à approvisionner les sociétés nationales et étrangères travaillant dans les domaines

des industries pétrolières et pétrochimiques, et des établissements de santé disposant d’oxygène liquide, ajoute la même source. « Calgaz-Algérie » possède deux unités situées dans les wilayas d’Ouargla et Laghouat, tandis qu’une troisième unité devrait entrer en service dans la wilaya d’Adrar, dans le but d’assurer le processus de commercialisation et de distribution des gaz industriels sur l’ensemble du territoire national.

R E.

TRAITEMENT DES EAUX
USÉES

L'université de Sidi
Bel Abbés lancera
une nouvelle
technique

Une équipe de chercheurs de l'Université « Djillali Liabés » de Sidi Bel Abbés procédera « très prochainement » au lancement d'une technique de traitement des eaux usées par l'ozone destinées à l'irrigation agricole, a indiqué à l'APS le coordinateur de l'équipe. Le Professeur Amar Tilmatine a fait savoir que l'équipe des chercheurs à l'origine de cette technique a déjà procédé aux premiers essais pour tester la fiabilité de cette technique au niveau de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Sidi Bel Abbés. La même source a précisé que la mise en œuvre pratique de cette technique, appelée « ozonation », sera lancée, durant le mois de Ramadhan prochain au niveau de la STEP de la commune de Moulay Slissen. Les résultats de cette expérience seront généralisés à l'ensemble des ouvrages similaires de la wilaya. L'équipe à l'origine de ce nouveau procédé est composée de quatre enseignants-chercheurs de la Faculté de l'Ingénierie électrique, des étudiants doctorants et d'autres inscrits au cycle Master de l'Université Djillali Liabés, a indiqué la même source, qui a fait observer que l'application de ce procédé est une première à l'échelle nationale.

Grâce à ce traitement chimique, qui utilise les propriétés désinfectantes de l'ozone, les particules organiques, ou COV (composés organiques volatiles), sont systématiquement détruits, permettant ainsi la réutilisation des eaux usées.

ALGER

Le wali inspecte nombre
de projets de développement

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenmour Rabehi, a inspecté mardi nombre de projets de développement à Alger, afin de s'enquérir du taux d'avancement de leur réalisation. Un communiqué des services de la Wilaya.

« Dans le cadre de la poursuite des sorties de terrain pour s'enquérir de la cadence d'avancement des travaux de divers projets urbains et de développement », M. Rabhi a effectué « une visite d'inspection à nombre de chantier en cours de réalisation sur le territoire de la wilaya ».

Le wali a entamé sa visite de terrain par l'inspection du projet d'assainissement et de couverture de Oued Smar au niveau de la rocade sud où il a donné des instructions sur « la nécessité de travailler en système de brigade 3X8, d'affecter une équipe spéciale pour la réalisation des travaux de bétonnage en respectant les délais de réception et d'étendre la couverture de la vallée sur une longueur de 200 mètres jusqu'au passage supérieur qui la surplombe ».

Au cours de son inspection du projet de réalisation d'un parc urbain de di-

vertissement à Bab Ezzouar, il a ordonné « la livraison du projet cette année ».

Lors de son inspection du projet d'aménagement de la rue Kara Rezig dans la même commune, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer la réhabilitation des vitrines des locaux commerciaux situés au niveau de la rue, et de doubler les capacités pour achever les travaux dans les délais impartis ».

Concernant le parc de Oued Smar, le wali a ordonné « la levée de tous les obstacles afin de faire avancer le projet et d'accélérer la construction du mur de clôture », avant de « prendre connaissance des résultats préliminaires de la campagne de mesure du biogaz menée du 2 au 10 octobre 2023 ».

Ce projet connaît « la réhabilitation du réseau d'irrigation avec les eaux traitées provenant de la station d'épuration

de Baraki, ainsi que des travaux de reboisement comprenant le nettoyage du site, l'élimination des mauvaises herbes et la plantation de 60.000 arbres de différentes variétés autour du parc, outre l'installation de l'éclairage public et la réalisation de structures de loisirs et de divertissements pour les enfants et les familles », ajoute-t-on de même source.

Lors de la même visite, M. Rabehi a inspecté les installations techniques liées à la gestion de l'unité de traitement du biogaz extrait du sous-sol du parc, où il a ordonné « l'aménagement du jardin avec des espaces assis couverts de plantes et de matériaux amis de l'environnement, ainsi que l'installation de kiosques et de boutiques pour fournir divers services et l'installation de panneaux solaires pour atteindre l'autosuffisance énergétique du jardin ».

EXPLOITATION DE GARA-DJEBILET

Un institut spécialisé en formation
professionnelle à Tindouf

Le nouvel institut national spécialisé en formation professionnelle de la wilaya de Tindouf ouvrira ses portes prochainement à la grande satisfaction des stagiaires de la région. D'une capacité d'accueil de près de 250 places pédagogiques, extensible en fonction des formules de formation préconisées, cet institut a accueilli initialement des inscrits au niveau des antennes ouvertes au niveau des deux centres de formation professionnelle de « Taleb Abderrahmane » et « Mohamed Belouizdad », qui assurent aux sta-

giaires des formations en spécialités de gestion des ressources humaines, informatique, hôtellerie et accueil, a indiqué le directeur de l'institut, Bachir Mimouni.

La nomenclature de formation de ce nouvel institut prévoit une série de spécialités répondant aux projets promoteurs de développement lancés dans cette wilaya frontalière, dont les projets d'exploitation de Gara-Djebilet et de la ligne ferroviaire, a déclaré le même responsable. Il s'agit, selon le plan établi par la commission chargée, de spéciali-

tés sanctionnées de diplômes de techniciens supérieurs en entretien et maintenance des équipements médicaux, électrotechnique, maintenance industrielle, électricité industrielle, géologie des mines, des carrières et la gestion des réseaux informatiques. Favorablement accueillies par les jeunes de la région leur épargnant les déplacements vers d'autres régions du pays, ces filières devront améliorer la qualité de la formation professionnelle dans la région et répondre aux attentes des postulants à l'emploi, a conclu la même source.

MILA

Vers la culture de légumes secs sur une superficie
de 8.000 hectares

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila a arrêté un programme portant sur la plantation de légumes secs sur une superficie de 8.000 hectares au titre de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, lundi, auprès d'un cadre de cette direction. Le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique, Fouad Bounab, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la DSA s'est fixée cette saison pour objectif d'augmenter les surfaces dédiées à la culture de légumes secs "en raison de leur importance dans l'at-

teinte de la sécurité alimentaire". Le même responsable a précisé que sur les 8.000 hectares programmés, 4.000 ha seront voués à la production de pois chiches et 2.600 ha consacrés aux lentilles, la superficie restante devant être répartie sur plusieurs autres légumineuses telles que les haricots et les petit-pois.

M. Bounab, rappelant que lors de la saison écoulée (2022-2023) quelque 6.300 hectares avaient été plantés de légumes secs, a souligné la "faible production enregistrée alors à cause de la faible pluviométrie qui avait négative-

ment impacté les rendements". Il a également déclaré que l'augmentation, pour cette saison, de la superficie dédiée à la production de légumes secs "est une réponse des agriculteurs aux appels de la DSA les invitant à intégrer cette filière". Une filière, a ajouté ce responsable, "appuyée par une meilleure maîtrise du parcours technique, régulièrement surveillé par les services agricoles dont le travail d'orientation vise à protéger les cultures et à atteindre l'objectif fixé en termes de production".

Selon M. Bounab, les efforts de déve-

loppement de la culture des légumes secs dans la wilaya de Mila "se poursuivent afin d'étendre les superficies vouées à ce type de culture en assurant la disponibilité des semences dans les différents points de vente de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS)".

Le même responsable a également rappelé, dans le même contexte, les "mesures incitatives prises par l'Etat, notamment l'augmentation du prix de vente (par les agriculteurs) du quintal de pois chiches désormais fixé à 20.000 dinars".

CROISSANCE RUSSE

Pourquoi les prévisionnistes se sont trompés pour 2022 et 2023, et pourquoi ils se tromperont encore pour 2024

Depuis le début de l'application des sanctions occidentales contre la Russie fin février 2022, des prévisions catastrophiques ont été faites sur l'économie russe. L'effet des sanctions, ou plus exactement des mesures de coercition économique [1], prises contre la Russie depuis le début du conflit en Ukraine, est l'objet de nombreuses discussions [2]. Leur efficacité a été remise en question [3]. En fait, l'effet du premier épisode de sanctions contre la Russie (2014-2017) n'a pas été concluant [4], et il en va de même pour le second [5]. Mais un autre problème est alors apparu.

3^e partie

Par Jacques Sapir

Il n'est pas rare d'avoir des résultats pour un trimestre donné avec des écarts entre les estimations et les chiffres définitifs d'au moins 50 points. L'une des principales sources d'erreurs du modèle de l'Insee est alors celle affectant le calcul de l'élasticité du revenu fiscal à la situation économique [46]. En revanche, l'Insee est généralement beaucoup moins optimiste que le service des prévisions de la Banque de France. Il est donc clair que l'IEF-RAS utilise un modèle complexe dont les concepteurs étaient bien conscients qu'il était potentiellement sensible à des chocs exogènes importants et à grande échelle, tels que les sanctions. Alexander Shirov, qui dirige l'équipe en charge du modèle, a admis ouvertement lors de la session de juin 2022 du séminaire franco-russe que la sous-estimation du volume des importations avait conduit à un fort biais à la baisse dans les prévisions initiales. Pour 2023, c'est une sous-estimation de l'investissement privé et du volume de la consommation privée qui a conduit une nouvelle fois à des prévisions initiales sous-estimant largement la croissance russe. Mais il faut ajouter que dès que les chiffres réels de l'investissement et de la consommation ont été connus, les résultats du modèle se sont rapidement améliorés. Les prévisions de l'IPE-ASR sont devenues plus réalistes à partir de la fin du printemps 2023 et la tendance générale de l'économie russe a été par la suite bien décrite par les prévisions réalisées après mai 2023.

Quelles étaient les alternatives ?

Les problèmes rencontrés par les prévisionnistes russes soulignent à la fois la fragilité méthodologique de certains modèles (comme ceux inspirés de la DGSE) et les difficultés spécifiques à faire tourner un modèle complexe en période de changements importants [47]. Le comportement des ménages peut changer rapidement, ainsi que celui des entreprises lorsqu'elles constatent une nouvelle ouverture de marché. Des hy-

pothèses telles que la stabilité des comportements microéconomiques sont reconnus comme l'un des principaux défauts des modèles « classiques » [48]. Même s'il était possible d'ajouter une spécification sur le changement de comportement, le temps nécessaire pour recalculer une relation complexe condamnerait le modèle lorsque nous avons des changements rapides. En réalité, lorsque l'économie passe rapidement d'une situation donnée à une autre, les modèles complexes comme ceux utilisés dans les grandes institutions économiques ne sont probablement pas pertinents. Mais il existe un autre facteur qui pousse, pour un temps, les modèles « classiques » vers la non-pertinence et qui n'a probablement pas été pris en compte. On pouvait soupçonner, dès juin 2022, que l'économie russe était désormais bien plus contrainte par l'offre que par la demande [49], une logique qui avait été explorée par l'économiste Janos Kornai et dont j'avais moi-même signalé la pertinence dans le cas des économies de guerre [50]. En fait, nous avons vu récemment une telle situation se développer dans les économies occidentales après la crise du Covid-19. Le fait que la consommation ait été d'abord freinée par les confinements puis que l'on ait été face à un phénomène de « rattrapage » et que les chaînes d'approvisionnement aient été désorganisées par les pandémies a créé une situation dans laquelle l'offre instantanée est devenue un facteur bien plus pertinent que la demande dans le contrôle des économies. Les effets combinés des sanctions occidentales et des opérations militaires en Ukraine ont créé une telle situation pour l'économie russe. Mais si l'offre était ainsi plus importante que la demande pour comprendre la dynamique économique, cela avait des conséquences extrêmement importantes pour la modélisation de la croissance. Ces facteurs ont poussé le CEMI-CR451 à développer un modèle de prévision beaucoup plus simple pour tenter de surmonter les difficultés rencontrées par des modèles beaucoup plus complexes.

Ce modèle relativement simple était basé sur un nombre très réduit de relations entre la main-d'œuvre utilisable, la productivité du travail et l'impact des investissements sur celle-ci, et la production. Ce modèle s'est révélé plus robuste, au moins jusqu'à ce que l'économie russe retrouve une trajectoire stable (dans laquelle un modèle plus complexe est nettement supérieur) et redevienne une économie contrainte par la demande et non par l'offre. La faible pertinence des facteurs de demande classiques pouvait être déduite de la situation spécifique à laquelle est confrontée l'économie russe depuis la fin du printemps 2022. Les mécanismes de substitution aux importations, la demande de matériel militaire et le fait que les ménages ont retenu leur demande pendant un certain temps avant de l'augmenter considérablement. (comme cela a été observé en France lors de la crise du Covid-19) a créé pendant 18 mois une situation où l'offre était le facteur de contrainte le plus important pour l'économie. Il était alors assez facile de déduire, à partir de certaines hypothèses relatives à la main-d'œuvre réelle et à la productivité du travail, ce que serait la croissance. Cela expliquerait pourquoi le modèle simple utilisé par CEMI-CR451 s'est avéré apparemment si efficace. Dès juillet 2023, le modèle prévoyait un taux de croissance de 3,0% (avec un intervalle de variation de 100 points contre 180 points pour le modèle BCR) avant de s'établir à 3,3% (avec un intervalle de 60 points en novembre) puis à 3,6 % (avec un intervalle de 40 points) en décembre 2023. De même, la prévision CEMI-CR451 de décembre 2023 de croissance pour 2024 est de 2,4% (avec un intervalle de 140 points) tandis que celle de la Banque centrale de Russie est de 1,7% (avec un intervalle de 150 points) et la prévision donnée par l'IEF-ASR est de 2,0%. Rappelons que les prévisions actuelles des institutions économiques occidentales sont de l'ordre de 1,0 %. Le modèle utilisé par le CEMI-CR451 s'est donc avéré efficace, mais il n'est pas infaillible. En fait, le modèle a largement sous-estimé la croissance au

cours du premier trimestre 2023. Il nous faut maintenant expliquer pourquoi cela s'est-il produit.

Les facteurs d'une réelle surprise

Il ne fait aucun doute que les collègues de l'IPE-ASR et du CEMI-451 ont été surpris par les événements survenus entre février et avril 2023. Il en va de même pour l'institut de recherche VEB. Si le CEMI-CR541 et nos collègues de l'IPE-ASR prévoyaient que d'ici l'hiver 2022/2023, l'économie russe renouerait avec la croissance en 2023, il était prévu qu'un tel événement se produirait au troisième, voire même au quatrième trimestre de l'année. 2023. Les discussions tenues lors de la session de novembre 2022 du séminaire franco-russe l'avaient montré. Nous avons alors tous été surpris par la vigueur de cette reprise et par le fait qu'elle soit apparue si tôt, au moins un trimestre d'avance (pour les plus optimistes d'entre nous), et peut-être deux. On pourrait penser avec le recul que nous avons tous sous-estimé la dynamique d'une économie qui n'était plus contrainte par la demande ni par les capacités d'ajustement des entreprises russes. Il est également fort probable que les effets cumulés des investissements aient été sous-estimés. Dans le cas du CEMI-CR451, cette surprise était liée à deux facteurs qu'il faut alors analyser séparément : La croissance de la population occupée ; celle-ci a augmenté de 2 millions au cours des 10 premiers mois de 2023 alors que seulement 1 million était attendu, du moins par le CEMI-CR451. Alexandre Shirov nous avait certes déclaré lors de la session de juin 2022 du séminaire franco-russe que les sanctions rendraient obligatoire pour la Russie d'augmenter le nombre de personnes employées. Mais nous avons tous clairement sous-estimé la grandeur totale de cette augmentation. La rapidité de retour de la productivité du travail à son niveau de fin 2021 et tout début 2022 après une baisse de -5% aux 2^eme et 3^eme trimestres 2022 a aussi été sous-estimée.

Source : Les crises.fr

Notes

[46] Lafféter Q., Pak M., Elasticités des recettes fiscales au cycle économique : étude de trois impôts sur la période 1979-2013 en France, INSEE, Paris, Working Paper G2015/08, May 2015.
[47] Galí J., Monetary Policy, Inflation, and the

Business Cycle: An Introduction to the New Keynesian Framework, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2008.
[48] Orphanides A., and J. C. Williams, "Robust Monetary Policy with Imperfect Knowledge." In Journal of Monetary Economics, Vol. 54,

2008, pp. 1406-1435.
[49] The distinction between both is of course based on Kornai, J., Economics of Shortage, Amsterdam, North Holland Press, 1980. See also Vahabi M., "Introduction: a special Issue in honoring Janos Kornai", in Public Choice, n°

187, pp. 1-13.
[50] Sapir J., L'économie mobilisée. Essai sur les économies de type soviétique, La Découverte, Paris, janvier 1990

À TRAVERS 86 000 VOLS DE/VERS SES AÉROPORTS EN 2023
La Jordanie atteint un nombre record de 9,53 millions de passagers

Le président du Conseil des commissaires de l'Autorité jordanienne de régulation de l'aviation civile, Haitham Misto, a déclaré que le trafic de passagers a enregistré une croissance de 18 % du nombre de passagers des trois aéroports du Royaume pour atteindre 9,53 millions de passagers au cours de l'année 2023, par rapport à 8,08 millions de passagers pour la même période en 2022, avec un taux de croissance de 3% en 2019. Masto a ajouté que les aéroports jordaniens ont ainsi atteint un nombre record de passagers, effectuant 86 000 vols effectués par des compagnies aériennes nationales et étrangères au cours de l'année 2023, reliant le Royaume à 81 destinations internationales avec des vols directs.

MER ROUGE
Shell suspend indéfiniment toutes ses opérations

Selon le Wall Street Journal, la grande compagnie pétrolière britannique Shell avait suspendu indéfiniment toutes ses expéditions via la mer Rouge après que les frappes américaines et britanniques contre des cibles Houthis au Yémen ont fait craindre de nouvelles escalades. Les attaques menées par le groupe Houthi contre les navires israéliens traversant le détroit de Bab al-Mandab et la mer Rouge en soutien à la bande de Gaza, soumise à une agression israélienne continue depuis le 7 octobre dernier, ont perturbé le commerce mondial et soulevé le coût de l'expédition. Le journal ajoute que la compagnie a pris des mesures la semaine dernière pour arrêter tous les pétroliers, craignant que toute attaque réussie puisse entraîner une escalade dans la région, ainsi que des risques pour la sécurité des équipages des navires. Le mois dernier, son concurrent, British Petroleum, a annoncé avoir temporairement suspendu toutes ses opérations de transport via la mer Rouge. Au début de ce mois, la compagnie maritime Maersk a annoncé qu'elle détournerait ses navires autour du continent africain au lieu d'utiliser la mer Rouge et le canal de Suez dans un avenir proche. Environ 12 % du commerce mondial passe habituellement par Bab al-Mandab, entre le sud du Yémen et Djibouti.

ARABIE SAOUDITE

L'inflation atteint son plus bas niveau depuis deux ans

L'inflation en Arabie Saoudite a ralenti à 1,5 % en décembre 2023, contre 1,7 % le mois précédent, selon les données officielles.

Cela place le pays au deuxième rang des pays du G20 pour les taux d'inflation les plus bas, derrière les Pays-Bas avec 1,2 %. Selon le dernier rapport de l'Autorité générale des statistiques, l'inflation moyenne pour l'ensemble de l'année 2023 était de 2,3%, contre 2,5% en 2022. Ce chiffre est inférieur à la prévision de 2,6 % du ministère des Finances pour 2023, telle que présentée dans la déclaration budgétaire 2024. Le rapport souligne également une augmentation de 9 % des loyers réels des logements en décembre (contre 9,4 % en novembre), entraînée par une hausse de 12,1 % des prix de location des appartements.

Cette catégorie a fortement influencé le taux d'inflation annuel de décembre 2023, compte tenu de sa pondération importante de 21 % dans l'indice. Les prix des œufs alimentaires et des boissons ont également augmenté de 1,2%, affectés par la hausse des prix du lait et des produits laitiers qui ont augmenté de 4,1%. Le segment des restaurants et hôtels a également enregistré une hausse de 2,5%, affecté par la hausse des prix des prestations de restauration de 2,2%. Le secteur du divertissement et de la culture a enregistré une augmentation de 1,0%, affecté par l'augmentation des prix des offres de vacances et touristiques de

7,1%, et le segment de l'éducation a également enregistré une augmentation de 0,8%, affecté par l'augmentation des frais de scolarité du collège et du secondaire de 3,1%. L'Autorité a indiqué que les prix des meubles et équipements de maison ont enregistré une baisse de 3,2%, affectés par une baisse des prix des meubles, tapis et revêtements de sol de 4,9%, et les prix des vêtements et chaussures ont également diminué de 4,2%. Cela a été affecté par une baisse des prix du prêt-à-porter de 6,6% et des prix du transport de 1,3%, affectés par la baisse des prix d'achat des véhicules de 2,5%.

QATAR INVESTMENT ET ASHMORE

Création d'un fonds de 200 millions de dollars

La Qatar Investment Authority (le fonds souverain) a annoncé la création d'un fonds visant à encourager les investisseurs étrangers à acheter sur le marché boursier qatari, en coopération avec le groupe de gestion de fonds « Ashmore ».

Le Ashmore Qatari Equity Fund a été créé pour une valeur de 200 millions de dollars en coopération avec la Qatar Investment

Authority en tant qu'investisseur majeur grâce à la réallocation d'actions de sociétés qataries cotées en bourse. La Qatar Investment Authority a déclaré dans un communiqué que le fonds donnerait aux investisseurs étrangers et locaux la possibilité d'explorer l'économie du Qatar et d'acquérir l'expertise d'Ashmore en matière d'investissement.

La Qatar Investment Authority a

ajouté que, dans le cadre d'une initiative plus large, elle établira des partenariats avec de grands gestionnaires d'actifs mondiaux axés sur les pays du Golfe, ainsi qu'avec des gestionnaires d'actifs locaux qui remplissent toutes les conditions pour investir avec l'agence. Le Qatar, premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, cherche à diversifier son économie en s'éloignant du gaz tout

en attirant les investissements étrangers. Selon l'agence de presse du Qatar, la Qatar Investment Authority poursuit son engagement à stimuler la croissance de l'économie locale et à participer à de nombreuses initiatives visant à accroître la liquidité du marché, à améliorer les attentes en matière de prix et à diversifier les marchés des capitaux.

SULTANAT D'OMAN

Lancement d'un fonds d'investissement au capital de 5,2 milliards de dollars

Le ministère des Finances du Sultanat d'Oman a annoncé hier mercredi la création d'un fonds d'investissement doté d'un capital de deux milliards de riyals omanais (environ 5,2 milliards de dollars) pour soutenir le système d'investissement dans le Sultanat, en partenariat avec l'Oman Investment Authority. Cité par l'agence de presse du monde arabe, le ministère a déclaré sur la plateforme X que le fonds, appelé « Oman Future Fund », œuvrera à compléter le système de couverture des financements et des investissements du gouvernement et contribuera à renforcer la diversification économique.



جهاز الاستثمار العماني
Oman Investment Authority

Elle a ajouté que le fonds conclura en outre des partenariats d'investissement, attirera des investissements étrangers, soutiendra les petites et moyennes entreprises, participera au financement de projets, stimulera l'investissement à risque et financera des projets du secteur privé. Le ministère a expliqué que le capital du fonds sera géré en orientant 90% de ses ressources vers des investissements directs dans l'économie locale et 10 % pour soutenir les petites et moyennes entreprises et investir dans le capital-risque.

KOWEÏT

Les indicateurs de Boursa retrouvent leur stabilité

Les indicateurs boursiers ont retrouvé une stabilité positif suite aux fluctuations de la séance précédente. Les indicateurs ont collectivement connu une légère hausse, propulsée par une poussée dans 10 secteurs, notamment mené par le secteur technologique. En conséquence, la valeur boursière a augmenté de 0,7%, pour atteindre 308 millions de dinars, passant de 42,585 milliards de dinars lors de la dernière séance de dimanche à 42,89 milliards de dinars lors de la séance d'hier. La valeur boursière du Premier Marché a également enregistré une hausse de 0,8%,

s'établissant à 276 millions de dinars, contre une précédente valeur de 33,716 milliards de dinars, qui a atteint 33,992 milliards de dinars. De même, la valeur du marché principal a augmenté de 0,36%, pour atteindre 32 millions de dinars, passant de 8,869 milliards de dinars à 8,901 milliards de dinars. L'indice général a affiché une hausse de 0,72%, gagnant 52,2 points pour atteindre 7.263,5 points. L'indice du premier marché a augmenté de 0,8%, ajoutant 64,8 points pour s'établir à 7.986,9 points. L'indice principal a également connu une hausse de 0,36%, augmen-

tant de 21,4 points à 5.876,6 points. En outre, l'indice principal 50 a connu une augmentation de 0,15 %, atteignant 5794,3 points avec un gain de 9 points. En termes de liquidité, la séance a enregistré une hausse de 2,8%, passant de 71,24 millions de dinars lors de la dernière séance de dimanche à 58,8 millions de dinars. Cependant, les volumes de transactions ont diminué de 10,8 %, passant de 342,3 millions d'actions à 305,2 millions d'actions, tandis que le nombre de transactions a augmenté de 16 600 à 17 100 transactions.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

24 nouveaux pays rejoindront «l’initiative de commerce guidé» en 2024

96 produits peuvent être changés librement avec des préférences tarifaires, dans le cadre de l’initiative visant à tester l’environnement opérationnel, institutionnel et juridique de la mise en œuvre de l’accord de la ZLECAf.

Vingt-quatre nouveaux pays africains rejoindront cette année l’initiative de commerce guidé, qui a déjà permis à sept pays du continent (Ghana, Cameroun, Rwanda, Kenya, Maurice, Egypte et Tanzanie) d’entamer leurs échanges commerciaux dans le cadre des conditions préférentielles de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en 2023, a annoncé le secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene (photo), ce mardi 16 janvier 2024. « Sur les 47 pays qui ont ratifié la zone de libre-échange continentale africaine, 31 rejoindront l’initiative dite de commerce guidé contre sept en 2023 », a-t-il déclaré lors d’une table ronde tenue en marge de la 54e édition du Forum économique mondial à Davos. L’initiative de commerce guidé a été

lancée en octobre 2022 pour « envoyer un message positif aux opérateurs économiques africains » et « tester l’environnement opérationnel, institutionnel et juridique de la mise en œuvre de l’accord de la ZLECAf ». Elle a déjà permis à sept pays dont le Ghana, le Kenya et l’Egypte d’échanger librement, avec des préférences tarifaires, 96 produits pour lesquels des règles d’origine existent. La liste de ces produits comprend entre autres les produits pharmaceutiques, le caoutchouc, les pâtes alimentaires, le thé, le café, l’acier et le bois. L’initiative comprend également l’utilisation du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), une infrastructure de marché financier révolutionnaire permettant d’effectuer des paiements transfrontaliers instantanés en monnaies locales entre

les marchés africains. Selon M. Mene, ce système multilatéral de règlement devrait permettre au continent d’économiser plus de 5 milliards de dollars en coûts de transactions de paiement chaque année, en simplifiant les transactions transfrontalières et en réduisant la dépendance à l’égard des devises fortes pour ces transactions. L’adhésion de 24 nouveaux pays à l’initiative de commerce guidé représente une étape importante sur la voie de l’opérationnalisation de la ZLECAf qui devrait augmenter le commerce intra-africain de 53 % et transformer le continent en un marché très attractif de 1,3 milliard de consommateurs potentiels, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI).

JP MORGAN

Premier arrangeur d’émissions obligataires internationales africaines en 2023

JP Morgan domine le marché des émissions d’obligations internationales africaines en 2023, surpassant Citi. Avec 2,45 milliards \$ gérés, la banque affiche une hausse de 55,4% par rapport à 2022. La banque d’affaires américaine, JP Morgan, a dominé le classement des arrangeurs pour les émissions d’obligations internationales émises par des entités africaines, selon de récentes données du marché. Elle a géré des processus d’emprunt pour un montant de 2,45 milliards

de dollars, enregistrant une progression de 55,4% par rapport à son activité de 2022, quand elle était cinquième. JP Morgan devance également sa concurrente Citi qui, en 2021 et 2022, était la première banque d’affaires en termes d’arrangement d’obligations internationales émises par des pays africains. S’élevant à 1,51 milliard de dollars, ses volumes arrangés sont en recul de 54,3% par rapport à 2022. Il est important de rappeler que le groupe Citi est resté le pre-

mier arrangeur pour les obligations internationales émises par les gouvernements africains, tandis que JP Morgan a pris de l’avance avec les émissions d’entreprises. Dans le détail, Citi a maintenu sa position de leader dans l’arrangement pour les gouvernements africains, alors que JP Morgan a dominé dans le domaine des émissions d’entreprises. Le top 5 de ces arrangeurs d’obligations internationales africaines est complété par BNP Paribas, Deutsche Bank et la branche

corporate et investissement du groupe français Crédit Agricole. Pour rappel, l’année 2023 a été celle au cours de laquelle les émissions d’obligations internationales par des entités africaines ont été les plus faibles. Au total, 14,8 milliards de dollars ont été mobilisés via ce processus. En comparaison, en 2021, le secteur avait rapporté 49,7 milliards de dollars aux gouvernements ainsi qu’aux entités privées et supranationales africaines.

RIZ

Les ventes de l’Inde en Afrique subsaharienne devraient se situer entre 8 et 9 millions de tonnes en 2023

L’Afrique subsaharienne dépend pour environ 40 % des importations pour sa consommation de riz qui dépasse les 35 millions de tonnes chaque année. Pour combler ce gap, la région compte sur les principaux fournisseurs asiatiques. En 2023, les exportations de riz de l’Inde vers l’Afrique subsaharienne (ASS) sont attendues dans une fourchette comprise en-

tre 8 et 9 millions de tonnes. C’est ce qu’indiquent les récentes données de Trade Data Monitor (TDM) relayées par le Département américain de l’agriculture (USDA) dans son dernier rapport mensuel sur le marché céréalier. Ce volume en recul par rapport au stock de près de 11 millions de tonnes expédiées un an plus tôt, signerait la fin de 3 années consécutives de

progression qui ont vu la part du pays dans les approvisionnements de l’ASS passer de 31 % à 66 %. L’arrêt de la dynamique de l’Inde dans cette zone névralgique pour le commerce mondial (32 % des achats mondiaux) est le résultat des restrictions appliquées depuis septembre 2022 sur diverses catégories de riz.

POUR RENFORCER LA GESTION TRANSPARENTE DES FINANCES PUBLIQUES

Le Kenya institue un compte unique du Trésor

Dans le cadre d’une série de réformes visant à accroître l’efficacité de la gestion des dépenses publiques, le gouvernement du président William Ruto a entrepris des réformes significatives au sein de son administration fiscale. Le gouvernement kényan a donné son accord pour la mise en œuvre du Compte unique du Trésor « Treasury Single Account » (TSA) pour les gouvernements central et locaux, en vue d’accroître la transparence et rationaliser la gestion de la trésorerie gouvernementale. C’est ce qu’indique un communiqué de la présidence, publié le lundi 15 janvier.

Issu d’une fusion du compte du Trésor national, du sous-compte TSA et du Fonds des revenus des comtés, ce compte unique contribuera à contrôler les dépenses, réduisant ainsi la fragmentation des comptes publics dans les banques commerciales, indique la note d’information. Parallèlement, la mise en œuvre d’un système électronique de passation des marchés publics (e-GP) a également été approuvée. Par ce système axé sur la compétitivité et la rentabilité des marchés publics, les autorités kényanes entendent économiser jusqu’à 90 milliards de KSh (plus de 560 millions \$) par an en dépenses de marchés publics.

Cette décision s’inscrit dans un contexte plus large de réformes mises en place par le gouvernement du président William Ruto pour améliorer l’efficacité de la gestion des dépenses publiques. En dehors des nouvelles taxations visant à stimuler la mobilisation des recettes fiscales, l’Etat kényan a mis en place des réformes majeures au sein de son administration fiscale, orientée vers la digitalisation, dans l’optique de garantir une transparence dans la gestion de ses finances publiques. En septembre 2023, une plateforme numérique de dépôt central de titres (DhowCSD), visant à favoriser les investissements dans les titres publics, a été lancée par le président Ruto.

Pour le dirigeant kényan, « tous les bénéfices doivent revenir exclusivement au peuple du Kenya ». Pour rappel, le Kenya se plaçait au 53e rang mondial avec un score de 49,2/100, selon le dernier rapport de l’Indice mondial de transparence des dépenses fiscales (GTETI). Parmi les défis pointés du doigt par l’organisation réalisant ce classement, figurent la mise à disposition publique des données sur les recettes fiscales perdues et leurs évaluations ainsi que le cadre institutionnel garantissant transparence et responsabilité.

NIGERIA L’État de Lagos prévoit d’installer 3 usines de transformation de cacao d’ici 2025

Le Nigeria est le 4ème producteur africain de cacao derrière la Côte d’Ivoire, le Ghana et le Cameroun. Alors que la production de la fève est sur une pente descendante, des initiatives se multiplient pour stimuler le segment de la transformation. Au Nigeria l’État de Lagos envisage de construire 3 nouvelles usines de transformation de cacao d’ici la fin 2025. C’est ce qu’a révélé Folashade Ambrose-Medebem, Commissaire de l’État pour le commerce, les coopératives, les échanges et l’investissement, au cours de l’édition 2024 du Forum international sur le cacao et le chocolat (ICCF) qui s’est tenu à Lagos le 11 janvier dernier. Selon les informations relayées par le média local Nairametrics, ces nouvelles unités seront dotées chacune d’une capacité de traitement 10 000 tonnes par an. Ce plan d’investissement s’inscrit dans le cadre d’une stratégie de l’État qui souhaite transformer environ 40 % de sa récolte d’ici 2025. Il prévoit aussi la mise en œuvre de différents programmes de formation en vue de renforcer les capacités de plus 20 000 petits transformateurs agricoles ou PME opérant dans le secteur à terme. D’après Ambrose-Medebem, l’initiative vise également à tirer parti de la position géographique stratégique de Lagos pour stimuler les exportations de produits à forte valeur ajoutée. « Nos ports, associés à un réseau de transport efficace constituent une excellente plateforme pour l’exportation de produits de cacao transformés vers l’Afrique et le monde entier », explique-t-il. Au Nigeria, l’industrie du cacao a généré 679 millions \$ de recettes d’exportation en 2022 d’après les données compilées sur la plateforme Trade Map. Les expéditions de la fève sous forme brute ont représenté plus de 80 % de cette enveloppe.

DANS LE BROUILLARD SUR LE CALENDRIER DES BAISSES DE TAUX

Le CAC 40 sous les 7.400 points

La Bourse de Paris poursuit son repli, min e par les incertitudes des march s sur le calendrier d taux. Le CAC 40 plie de 0,2% au lendemain d’une baisse de 0,7%.

La Bourse de Paris cède encore du terrain ce mardi. Le CAC 40 perd 0,18%, pour revenir sous les 7.400 points à la clôture de ce mardi soir, et ce, après avoir déjà concédé 0,7% lundi. Les investisseurs naviguent à vue et s'interrogent sur les potentielles baisses de taux des grandes banques centrales, alors que plusieurs membres de la Banque centrale européenne (BCE) tentent ces derniers jours de calmer l'enthousiasme des marchés. Le gouverneur de la Banque d'Autriche, Robert Holzmann, a prévenu lundi que "personne ne devrait miser sur une

baisse de taux cette année". Ce mardi, François Villeroy de Galhau, son homologue à la Banque de France, bien davantage considéré comme une colombe (un banquier central qui s'inquiète de la croissance et de l'emploi et un peu moins de l'inflation que d'autres banquiers centraux), a lui déclaré à Bloomberg TV que la question d'une baisse des taux était "prématurée". De quoi alimenter la remontée des taux obligataires. Le rendement de l'obligation à 10 ans des Etats-Unis prend environ 9 points de base (0,091%) ce mardi à 4,041% contre 3,944% vendredi, Wall

Street ayant été fermée lundi en raison d'un jour férié, le Martin Luther King Day. En Europe, le rendement de l'obligation allemande à 10 ans se tend aussi, à 2,225%, et celui de l'obligation française de même échéance suit la même trajectoire, pour progresser légèrement à 2,749%.

Dassault Systèmes s'illustre

Du côté des valeurs, Dassault Systèmes signe la plus forte hausse du CAC 40 à la clôture. L'éditeur de logiciels professionnels a ainsi gagné 2,7%, porté par Deutsche Bank, qui a relevé sa recommandation sur la valeur à "acheter" contre "conserver", jugeant que le titre

possède une valorisation peu exigeante, couplée à des perspectives attrayantes. Vallourec a terminé la séance sur une hausse de 1,6% soutenu par Bank of America qui a réinitié sa couverture à l'achat sur la valeur avec un objectif de cours à 19 euros. L'établissement américain juge que la société s'avère attrayante en comparaison avec ses concurrents européens, avec 1 milliard d'euros de flux de trésorerie qui pourraient être générés sur les exercices 2024 et 2025. A contrario, Sartorius Stedim Biotech a limité son repli à 2,3%, UBS ayant révisé son opinion à "neutre" contre "acheter" précédemment, estimant que la société possède un potentiel de croissance limitée.

POINT-MARCHÉS

Nette baisse en Europe avec la croissance décevante en Chine

Les principales Bourses européennes évoluent en nette baisse mercredi en matinée, pénalisées notamment par les chiffres décevants de la croissance chinoise et une réaccélération de l'inflation au Royaume-Uni alors que les investisseurs attendent d'autres indicateurs économiques dans la journée. À Paris, le CAC 40 perd 1,08% à 7.318,05 points vers 07h40 GMT. À Londres, le FTSE 100 recule de 1,34% et à Francfort, le Dax abandonne 0,91%. L'indice EuroStoxx 50 reflue de 0,96%, le FTSEurofirst 300 de 1,04% et le Stoxx 600 de 1,07%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent également une baisse, de 0,31% pour le Dow Jones, de 0,44% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,64% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance en repli sous le coup de résultats mitigés des banques américaines. Les investisseurs s'éloignent des actifs risqués alors que le produit intérieur brut (PIB) de la Chine au quatrième trimestre (+5,2%) a été inférieur aux prévisions des analystes. Les ventes au détail

(+7,4%) en Chine pour le mois de décembre sont également inférieures aux attentes, tandis que la population chinoise a baissé en 2023 pour la deuxième année consécutive, à 1,409 milliard d'habitants. En Europe, en attendant la publication à 10h00 GMT des chiffres définitifs des prix à la consommation en zone euro, l'inflation en Grande-Bretagne a réaccéléré en décembre, à 4,0% sur un an, un rythme supérieur aux attentes, signe de pressions persistantes sur les prix. Aux Etats-Unis, le principal indicateur attendu porte sur les ventes mensuelles au détail, prévues à 13h30 GMT, tandis que côté taux d'intérêt, de nombreux responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed), à l'image de Christopher Waller, s'emploient à tempérer les anticipations de baisse du coût du crédit. Au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a déclaré que le combat contre l'inflation n'était pas encore gagné, tandis que le gouverneur de la banque centrale néerlandaise, Klass Knot,

a jugé les marchés trop en avance sur une baisse des taux. Aux valeurs, les géants du luxe LVMH et Kering, exposés à la Chine, reculent respectivement de 1,39% et de 2,08%. Worldline prend 1,98% en réaction aux informations de Reuters selon lesquelles le groupe de paiement examine ses options pour rassurer les actionnaires et éviter une offre publique d'achat hostile. De nombreuses publications d'entreprises animent par ailleurs les échanges, notamment Renault qui recule de 1,78% malgré une hausse de 9% de ses ventes mondiales en volume en 2023. Selon des traders, la baisse des prix décidée par Tesla en Allemagne sur certains de ses modèles pèse sur le tout secteur automobile. Ailleurs en Europe, Just Eat Takeaway (+1,86%) résiste à la tendance baissière après la publication par la société de livraison de repas d'une prévision de bénéfice d'exploitation ajusté pour l'ensemble de l'année supérieure à l'objectif annoncé précédemment.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 17 Janvier 2024
Valeur : 19 Janvier 2024

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.6055	134.6205
1	EUR	EURO		146.3700	146.4402
1	GBP	POUND STERLING		170.4514	170.5136
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0666	91.0952
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7033	18.7069
1	CHF	SWISS FRANC		156.1005	156.1904
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.5529	99.5935
1	DKK	DANISH KRONE		19.6272	19.6323
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8682	12.8731
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8257	12.8299
1	AED	UAE DIRHAM		36.6433	36.6574
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8891	35.8950
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.1728	437.3635
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0883	43.5213
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5050	13.5065
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8220	27.9644
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5441	3.5445
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.2608	179.2608

JAPON

La Bourse de Tokyo reprend sa marche en avant

Après avoir repris son souffle la veille, la Bourse de Tokyo a repris mercredi matin sa marche en avant, réjouie notamment par une nouvelle forte tendance à la baisse du yen par rapport au dollar. L'indice vedette Nikkei gagnait 1,27% à 36.072,22 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 1,2% à 2.534,08 points. Un gouverneur de la Réserve fédérale américaine (Fed), Christopher Waller, s'est montré mardi peu pressé de baisser les taux de l'institution. Aux yeux des marchés financiers, ses déclarations ont considérablement réduit la probabilité d'une baisse des taux de la Fed dès mars. Cela a aussi propulsé le dollar

vers le haut par rapport à d'autres grandes devises, dont le yen, un mouvement de change favorable aux valeurs exportatrices japonaises.

FUJITSU DEVRAIT PAYER POUR LE SCANDALE POSTAL BRITANNIQUE

Le groupe informatique Fujitsu (-2,29%) a présenté mardi ses excuses aux anciens responsables d'agences postales britanniques, poursuivis à tort pour vol pendant plus d'une décennie, alors qu'un logiciel du groupe japonais, qui était défectueux, était en réalité la cause des erreurs de comptabilité. Le direc-

teur de Fujitsu en Europe, Paul Patterson, a reconnu l'«obligation morale» de son entreprise de participer aux indemnisations des victimes de ce que le Premier ministre britannique Rishi Sunak a décrit comme «l'une des plus grandes erreurs judiciaires» de l'histoire du Royaume-Uni. Des députés britanniques ont aussi réclamé le réexamen de nombreux contrats publics accordés à Fujitsu à la lumière de ce scandale sur lequel il a longtemps préféré fermer les yeux. Le dollar montait à 147,40 yens vers 00H55 GMT, contre 147,19 yens mardi à 21H00 GMT. Le billet vert a retrouvé ses plus hauts niveaux face à la monnaie japonaise depuis un mois

et demi. L'euro grimpeait aussi, à 160,28 yens contre 160,07 yens la veille, tout en se stabilisant par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0877 dollar contre 1,0875 dollar mardi à 21H00 GMT.

LE PÉTROLE EN REPLI

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain lâchait 0,66% à 71,92 dollars vers 00H55 GMT, affecté par le renchérissement du dollar qui contrebalançait l'effet des tensions géopolitiques au Moyen Orient, notamment autour de la mer Rouge.

PROJET ARCTIC LNG 2 EN RUSSIE

Face aux sanctions américaines, TotalEnergies fait le dos rond

En conséquence, la major française ne tirera aucun revenu issu de ce site de gaz naturel liquéfié en 2024. Stratégique pour la Russie, celui-ci fait face à la suspension de la participation de ses actionnaires étrangers en raison du trop grand nombre de sanctions contre Moscou suite à l'invasion de l'Ukraine. Le coût du site est estimé à 21 milliards de dollars.

Quand la géopolitique se télescope avec les intérêts économiques privés. Le groupe français TotalEnergies a annoncé mardi avoir activé le cas de « force majeure » pour un gigantesque projet de gaz naturel liquéfié baptisé Arctic LNG 2. Situé dans l'Arctique russe, le géant de l'énergie s'y était mis en retrait début 2022 et l'installation est désormais visée par des sanctions américaines.

« Nous avons engagé le processus de force majeure conformément aux contrats en vigueur, et nous respecterons les régimes de sanctions applicables conformément à nos principes d'actions », a ainsi affirmé TotalEnergies, dans un communiqué transmis à l'AFP. Pour rappel, la « force majeure » est une clause juridique qui permet aux entreprises de suspendre les livraisons en raison de facteurs jugés indépendants de leur volonté.

« En conséquence, aucun enlèvement de GNL d'Arctic LNG 2 par TotalEnergies n'est prévu en 2024 », détaille la major française. Dans la foulée de l'assaut russe en Ukraine en février 2022, celle-ci avait annoncé un mois après arrêter son financement pour le site énergétique, puis, en avril de la même année, une dépréciation de 4,1 milliards de dollars d'actifs, notamment sur ce projet. Dans les faits, TotalEnergies ne livrera donc pas de gaz naturel liquéfié (GNL) issu d'Arctic LNG 2 et ne touchera aucun revenu issu de ce projet.

Lancement malgré les sanctions

Selon des médias, le géant gazier russe Novatek avait invoqué dès fin décembre dernier le cas de « force majeure », quelques semaines après que les Etats-Unis ont sanctionné le projet, mettant en péril son lancement. Les entreprises CNPC, CNOOC et Japan Arctic LNG ont elles aussi activé cette clause juridique exceptionnelle, selon le quotidien russe Kommersant. Concrètement, les sanctions américaines peuvent dissuader les éventuels acheteurs et les transporteurs de livrer le gaz naturel liquéfié issu d'Arctic LNG 2, sous peine de mesures de rétorsion. Lire aussiGaz : les actionnaires étrangers suspendent leur participation dans le méga projet Arctic LNG 2, très attendu par la Russie Pour autant, le vice-Premier ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a annoncé le 27 décembre dernier que le gigantesque projet avait bien commencé malgré ces sanctions américaines, sans indiquer quels étaient les premiers clients étrangers. « L'usine Arctic LNG 2 est actuellement en cours de construction, et la première étape a déjà commencé à fonctionner. Nous nous attendons à ce que les premières livraisons de ce projet aient lieu dès le premier trimestre de l'année prochaine », avait-il même assuré. A l'origine, la production de GNL devait démarrer

entre fin 2023 et début 2024 et les premiers méthaniens prendre la mer au premier trimestre de la même année. Des sources industrielles affirment désormais que les livraisons commerciales de GNL sont attendues au plus tôt au deuxième trimestre 2024.

Un site stratégique et vital pour la Russie

Le projet Arctic LNG 2, estimé à 21 milliards de dollars, est vital pour la Russie, qui produit actuellement 8% du gaz naturel liquéfié mondial et souhaite atteindre 15 à 20% d'ici 2035, face à ses concurrents américains, qataris et australiens Soit un niveau de production d'environ 100 millions de tonnes par an. Le site est même l'un des projets stratégiques pour l'exploitation prévue par la Russie de la « route maritime du nord » reliant l'Asie à l'Europe. Moscou espère que cette voie de l'Arctique, rendue praticable grâce au réchauffement climatique et la fonte des glaces, soit en mesure à l'avenir de concurrencer le canal de Suez pour le commerce des hydrocarbures. A terme, le site industriel doit avoir une capacité de production de 19,8 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Ce, grâce à trois lignes de production, soit un peu plus que la première usine géante de GNL dans la péninsule de Yamal (Sibérie occidentale), en puisant dans le riche gisement de gaz de la ville d'Utenne.

ALLEMAGNE

Le marché auto électrique stoppé net par l'arrêt brutal du bonus écologique

Avec la fin de la prime gouvernementale de 4 500 euros en décembre 2023, les constructeurs automobiles tentent de s'adapter en baissant les prix pour séduire les consommateurs et écouler les stocks. Avec en ligne de mire, l'arrivée de la concurrence chinoise. La fin brutale du versement de la prime écologique sur les véhicules électriques en Allemagne a eu un effet quasi-immédiat sur les ventes. Ainsi, selon l'Agence fédérale pour l'automobile (KBA), les immatriculations de voitures particulières à batterie (BEV) et d'hybrides rechargeables (PHEV) ont connu le mois dernier une chute libre, respectivement de - 47,6% et de - 74,4% par rapport à décembre 2022. Pourtant, dans son en-

semble, le marché automobile se porte bien outre-Rhin, avec environ 2,84 millions de voitures particulières neuves vendues sur 2023, soit une croissance de 7,3% en glissement annuel, portée par les motorisations essence et diesel. Depuis le 18 décembre, les acheteurs de voiture électrique ne peuvent en effet plus prétendre à une aide publique qui pouvait atteindre 4 500 euros à laquelle s'ajoutait la prime versée par les constructeurs. Au final, la réduction pouvait s'élever à 6 750 euros. « 2024 sera une année d'incertitude pour le segment de l'électromobilité, regrette Reinhard Zierpel, président de la Fédération des importateurs automobiles VDIK. Il y a un risque que les voitures électriques deviennent fi-

nancièrement moins intéressantes que leurs équivalents thermiques. L'objectif du gouvernement fédéral de 15 millions de voitures électriques en 2030 s'éloigne ». A l'heure actuelle, seul 1,5 million de voitures électriques circule sur les routes allemandes. Pour limiter la casse et écouler les stocks, les constructeurs n'ont donc eu d'autre choix que de se substituer au coup de pouce étatique qui existait depuis 2016, en proposant eux-mêmes primes et rabais. Volkswagen a ainsi revu le catalogue de ses électriques et propose sa berline compacte ID.3 à 38 990 euros en version de base, également disponible en leasing à moins de 330 euros par mois pendant quatre ans.

ETATS-UNIS

La justice bloque la fusion des compagnies aériennes SPIRIT et JETBLUE

Selon la décision du juge, l'opération entraînerait "des prix en moyenne plus élevés pour les clients" et "l'élimination de Spirit nuirait aux voyageurs soucieux des coûts et qui comptent sur les tarifs bas" de la compagnie. Un tribunal fédéral de Boston, dans le nord-est des Etats-Unis, a rejeté mardi le projet de fusion entre les compagnies aériennes Spirit et JetBlue, qui devait permettre de créer la cinquième plus grosse compagnie américaine, estimant que l'opération serait négative pour les consommateurs américains. Selon la décision du juge William Young, l'opération entraînerait "des prix en moyenne plus élevés pour les clients" et "l'élimination de Spirit nuirait aux voyageurs soucieux des coûts et qui comptent sur les tarifs bas" de la compagnie. La décision fait suite à une plainte déposée en mars par le ministère américain de la

Justice. "La compagnie créée par la fusion de Jet-Blue et Spirit viendrait sûrement ajouter de la concurrence sur les plus grandes compagnies du pays. Néanmoins, dans le même temps les consommateurs qui comptent sur le modèle bas coût spécifique de Spirit seraient touchés", a détaillé le juge Young dans sa décision.

Les deux compagnies ont fait part de leur désaccord

Dans un communiqué commun, les deux compagnies ont déclaré être "en désaccord" avec la décision judiciaire. "Nous pensons toujours que notre rapprochement est la meilleure solution pour améliorer la concurrence nécessaire et apporter des prix faibles et un service de qualité aux clients tout en augmentant notre capacité à lutter face

aux transporteurs américains dominants", écrivent-elles dans le communiqué. Les deux entreprises ont par ailleurs précisé étudier "la décision". "Nous évaluerons quelles sont nos options dans le cadre du processus légal", ont-elles souligné. "Cette décision est une victoire pour les dizaines de millions de voyageurs qui auraient dû faire face à des prix plus élevés et moins de choix", a réagi dans un communiqué le ministre de la Justice, Merrick Garland, ajoutant que son ministère "continuera d'appliquer avec rigueur des lois anti-concentration pour protéger les consommateurs américains". La décision a entraîné des réactions diverses de la part des marchés, à la clôture de Wall Street, le titre JetBlue terminait en hausse de 4,91%, à 5,13 dollars, alors que celui de Spirit chutait lourdement de 47,12%, à 7,92 dollars.

CHINE

Pekin a signé l'une des croissances les plus faibles depuis trois décennies

Une crise inédite dans l'immobilier, un chômage record des jeunes et le ralentissement mondial ont grippé les moteurs traditionnels de la croissance chinoise qui a atteint l'an passé 5,2%. La Chine a connu en 2023 la croissance la plus faible depuis trois décennies hors période de Covid, au moment où une crise dans l'immobilier et les incertitudes fragilisent la reprise pour la deuxième puissance mondiale. Le géant asiatique, pénalisé par trois années de restrictions sanitaires contre le Covid, a levé ces mesures fin 2022, ce qui a largement permis à son économie de repartir en début d'année dernière. Mais le rebond s'est essouffé et bute sur plusieurs obstacles dont une confiance morose des ménages et des entreprises, qui pénalise la consommation.

BCE

Les marchés s'avancent trop sur les baisses de taux, dit Knot

Une hausse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) n'est plus probable, mais les marchés anticipent de façon trop marquée un assouplissement monétaire, a estimé mercredi Klaas Knot. Selon le patron de la banque centrale néerlandaise et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, des données inattendues dans l'évolution de l'inflation pourraient retarder la réduction attendue des taux d'intérêt de l'institution de Francfort, tout comme les anticipations trop agressives des investisseurs sur la baisse du coût du crédit. "Plus les marchés ont déjà fait de l'assouplissement pour nous, moins il est probable que nous réduisions les taux, moins il est probable que nous en rajoutions (aux baisses)", a-t-il déclaré sur la chaîne CNBC. "Il y a des attentes concernant les mouvements de nos taux directs sur les marchés actuels que nous ne justifions pas", a-t-il ajouté.

ABARTH, ALFA ROMEO, FIAT ET LANCIA

Les italiennes attendues en 2024

Un SUV urbain électrique chez Abarth, m me recette chez Alfa Romeo et deux citadines, l'une accessible chez Fiat, l'autre voulue chic chez Lancia, les italiennes arrivent en force en 2024.

Au printemps prochain, la gamme Abarth qui ne comporte pour l'instant qu'une déclinaison de la Fiat 500e recevra le renfort d'un SUV.

Abarth 600e un SUV c'est gagné

C'est le Fiat 600 électrique qui endossera alors un survêtement. Mais au-delà de l'aspect cosmétique, la marque au scorpion a d'ores et déjà officialisé une mécanique forte de 240 ch sous le capot.

Selon nos informations, cette cavalerie passera au sol par le biais d'une transmission intégrale. Une architecture 4x4 qui servira aussi à l'Alfa Romeo Milano, ainsi qu'à la Lancia Ypsilon HF dont nous vous parlons plus bas.

Alfa Romeo Milano : remplacer la MiTo et la Giulietta

La marque au trèfle remplacera la Mito et la Giulietta par un SUV urbain inédit qui se nommera Alfa Romeo Milano. Ce petit frère des Tonale et Stelvio sera révélé en avril prochain.

Il reprendra la base technique du Jeep Avenger élu voiture de l'année 2023 et tout comme son cousin américain, l'italien sera proposé en 100% électrique puis décliné par la suite en version hybride légère. Pour marquer les esprits et naître sous le signe de la performance, la version élec-



trique forte de 240 ch ouvrira le bal avant d'être rejointe par une plus accessible déclinaison disposant d'un électromoteur de 156 ch. Les lignes de l'Alfa Romeo Milano qui ne sont plus secrètes depuis la fuite d'un visuel témoignent d'un esprit coupé au moyen de poignée de portes arrière dissimulées dans les custodes.

Un emprunt au Jeep Avenger.

Fiat Panda : croissance électrique

Le 11 juillet prochain, Fiat lèvera le voile sur la quatrième génération de la Panda. L'actuelle partira enfin à la retraite après douze années de bons et loyaux services. La nouvelle Panda verra les choses en grand et pour cause, elle partagera la plateforme technique dite STLA Smart tout juste éten-

née par la Citroën C3. Ainsi le gabarit de la citadine italienne passera de 3,65 m à 4 mètres. Son nouveau châssis lui ouvrira les portes de l'électrique. Il est encore trop tôt pour connaître la puissance des machines électriques toutefois selon nos informations, les prix de la Fiat Panda 2024 seront un peu plus élevés que ceux de sa cousine française. Les positionnements respectifs des deux marques dans la galaxie Stellantis l'imposent.

Lancia Ypsilon : bienvenue chez les chics

En février prochain, la Lancia Ypsilon de troisième génération fera officiellement son apparition. La citadine premium italienne qui ciblera ouvertement la Mini a d'ores et déjà fait parler d'elle à deux reprises. Dernière bévée en date, elle a été surprise lors du tournage d'un film publicitaire. Postés sur le parcours de l'auto, les paparazzis ont mis en lumière ce dont l'on se doutait déjà, à savoir une ressemblance difficile à masquer avec la Peugeot 208 qui lui sert de matrice. Les designers ont eu beau œuvrer pour lui offrir d'originales extrémités, l'air de famille persiste. Sous le capot, l'Ypsilon bénéficiera des mécaniques essence hybridées et 100% électriques des Peugeot 208 et Opel Corsa mais elle aura l'apanage pour son haut de gamme d'une variante branchée forte de 240 ch. Cela animera avec vigueur, en 2025, la Lancia Ypsilon HF.

PREMIÈRE MUSCLE CAR ÉLECTRIQUE DE L'HISTOIRE

Pourquoi la Dodge Charger Daytona est un gros défi

Dodge commence l'effeuillage autour de la Daytona de série, première Muscle Car électrique de l'histoire américaine. Aura-t-elle les faveurs du public ? La Dodge Charger n'est pas la première Muscle Car de l'histoire. Débarquée au catalogue en 1966, elle fut devancée par d'autres modèles du groupe Chrysler ou Ford qui avaient déjà le qualificatif. Mais c'est probablement une des plus connues grâce à une médiatisation sans précédent dans le monde du 7e art. De Bullitt à Fast and Furious en passant par le Boulevard de la Mort ou Sheriff fais mois peur, le gros coupé américain est photogénique. Tout comme son successeur, qui n'aura pas attendu les photographes espions pour se retrouver publique-

ment sur la Toile. Dodge a pris les devants en dévoilant les premières images d'une version de pré-série de la Daytona, la nouvelle sportive maison qui prendra la suite de la Charger actuelle. Et ce sera accessoirement la première Muscle Car électrique de l'histoire. Les temps changent.

Les clients au rendez-vous ?

La Dodge Charger n'a (presque) jamais abandonné le V8 depuis 1966. Seule la cinquième génération dans le courant des années 80 avait délaissé le huit cylindres pour unique quatre cylindres dans une période où les constructeurs américains avaient revu les tailles de moteur à la baisse. Mais après cela, la Charger est reve-



nue en V8. Pour la dernière fois ? Il y a des chances, puisque la rumeur indique que le cru 2024 aurait une

double nouveauté : la présence d'une version électrique baptisée Daytona et affichée officiellement par Dodge ici en photos, et l'arrivée d'un tout nouveau moteur six cylindres en ligne suralimenté probablement en lieu et place du V8. Ce n'est pas le premier modèle à abandonner cette architecture aux Etats-Unis puisque le Ford F150 Raptor ou encore la GT ont fait de même.

La Charger européenne un jour ?

Pendant l'été, un porte-parole de Dodge avait déjà confirmé que la plateforme actuelle de la Charger disparaîtrait, et avec elle les points d'ancrage pour un V8 dans le compartiment moteur. En lieu et place du V8, un six cylindres biturbo qui n'est

pas nouveau puisque ce serait celui qui équipe déjà le Jeep Grand Wagoneer et qui servira au restylage du pick-up RAM. Avec, là encore, un V8 en voie d'extinction. Il reste à savoir si les clients Dodge suivront. Sa petite soeur, la Challenger, a été le coupé sportif le plus vendu aux Etats-Unis devant la Ford Mustang malgré sa conception nettement plus ancienne. La Charger, elle, aura fort à faire si elle n'a plus de V8. Les performances seront probablement au rendez-vous pour le six cylindres, mais quid de l'électrique ? En face, la Ford Mustang n'a toujours pas dit "Stop" au V8 Coyote. En revanche, en passant à l'électrique, la Charger pourrait s'ouvrir des portes... en Europe.

FLOTTE MARITIME, SPONSORING DANS LE FOOT, BAISSÉ DES PRIX

BYD ne plaisante pas

Le constructeur chinois BYD ne rigole pas avec les investissements, qu'il déploie dans tous les domaines possibles pour rivaliser avec les plus grands constructeurs.

"Construisez vos rêves", dit le slogan de la marque chinoise BYD qui, elle, n'hésitez pas à les financer. Pendant que l'Europe mène l'enquête pour savoir si des financements publics chinois sont derrière ces géants automobiles prompts à la colonisation internationale, BYD avance. En fin d'année dernière, BYD a ainsi confirmé la construction de sa première usine européenne en Hongrie, du côté de Szeged. La marque, qui a doublé Tesla dans les ventes d'électriques fin 2023, espère ainsi mieux s'implanter et servir le marché européen qui lui fait encore défaut. Tout comme l'Amérique du Nord. Mais

il y a encore un déficit d'image à combler pour BYD qui a trouvé une petite parade intéressante.

BYD remplace Volkswagen

Comme un signe d'un chinois voulant remplacer un européen sur son propre sol, BYD sera le sponsor officiel de l'Euro 2024 de football ! Un sponsoring occupé par Volkswagen en 2021... mais c'est bien BYD qui a remporté le contrat cette année alors que son prédécesseur allemand fait face à une période plus compliquée : réduction des coûts (les salaires des dirigeants vont être bloqués, des emplois non reconduits) et guerre des prix sur l'électrique. BYD, lui, profite de cette opportunité : "le leader mondial des véhicules à énergie nouvelle fournira des voitures

électriques pour différents partenaires pendant toute la durée du tournoi. Ce partenariat est en accord complet avec la volonté de l'UEFA de promouvoir un championnat d'Europe plus vert et plus durable", commente le directeur marketing de l'UEFA, qui organise l'Euro, une compétition qui apprécie aussi la couleur verte des billets, d'où qu'ils viennent. C'est la deuxième fois qu'une marque asiatique sponsorise l'Euro après Kia en 2016.

BYD ses bateaux, et ses prix qui baissent !

Le 9 janvier dernier a eu lieu l'inauguration en Chine du premier navire de transport de BYD, le BYD Explorer No.1. Il n'est pas la propriété directe de BYD, mais le constructeur en est l'utilisateur exclusif ! Il permettra

à la marque d'acheminer 7000 véhicules depuis la Chine spécifiquement vers l'Europe. 7 autres sont en projet de construction pour la même capacité d'emport.

Toute les planètes sont donc alignées pour BYD qui a pourtant paradoxalement un retard là où on ne l'attendait pas : les prix. Les marques chinoises sont connues pour être particulièrement compétitives, mais le SUV Atto 3 est aujourd'hui aussi cher que certaines concurrentes européennes mieux établies. BYD n'a pas tardé à réagir en rabotant sévèrement le prix de son SUV qui passe de 43 690 € à 37 990 €. BYD n'avait pas le choix puisqu'elle perd logiquement le bonus CO2 en 2024. La Seal, elle, ne bouge pas et reste à 46 990 €.

VIEILLE DE 44 ANS
 Une version
 de DOS, l’ancêtre
 de Windows,
 retrouvée
 et mise en ligne



L'image d'une des toutes premières versions de DOS a été créée à partir d'une vieille disquette et mise en ligne sur l'Internet Archive. Elle nous permet, l'air de rien, de faire un joli bond en arrière dans l'histoire de l'informatique. Si vous aimez explorer l'Internet Archive, vous pourrez désormais y trouver une image d'une des toutes premières versions de DOS. Issue d'une disquette retrouvée au bout de quarante ans, cette mouture de l'OS (qui a plus tard conduit à la naissance de Windows) semble être la version 0.1 C originale de 86-DOS, éditée en 1980 par Seattle Computer Products.

L'informatique telle que les plus
 jeunes ne l'ont jamais connue

Accessible à cette adresse, l'image a été partagée par un certain f15sim au lendemain des fêtes, accompagnée d'une photo de la disquette de 5.25 pouces correspondante, encore glissée dans son enveloppe en papier blanc. Sur l'étiquette, la mention « Serial #11 » est visible, au même titre que le numéro de version « 0.1-C ». On notera que jusqu'à présent, la plus vieille version de DOS toujours accessible était la 0.34. On remonte donc ici un peu plus encore dans le temps. Cette version 0.1-C est pour sa part très spartiate. La disquette découverte ne contient d'ailleurs que 9 fichiers en tout. Le cœur COMMAND.COM du système était inclus pour interpréter des instructions en ligne de commande, telles que dir, copy, clear ou encore format.

Quand un « fossile » de la tech
 refait surface

Le disque contenait également des utilitaires pour la copie de fichiers et de disques, un éditeur de texte rudimentaire, ainsi que deux ou trois utilitaires de développement, rapporte Tom's Hardware. En parallèle, et bien que très basique, cette version de DOS embarquait enfin un jeu : CHESS.COM, auquel sont jointes des instructions dans un fichier CHESS.DOC. Si vous souhaitez tester 86-DOS par vous-même, il suffit de récupérer l'image de la disquette fournie plus haut et de suivre les instructions fournies à cette adresse pour obtenir un émulateur SIMH/AltairZ80 compatible avec l'image disque qui nous intéresse présentement.

HANDICAPÉE PAR L'EMBARGO SUR LES PUCES ARM PAR LES USA
 La Chine mise tout sur RISC-V

RISC-V est une architecture libre et ouverte, accessible tous, même aux ingénieurs chinois. Ce qui ne rjouit pas certains législateurs américains, qui risquent de ne rien pouvoir y faire.

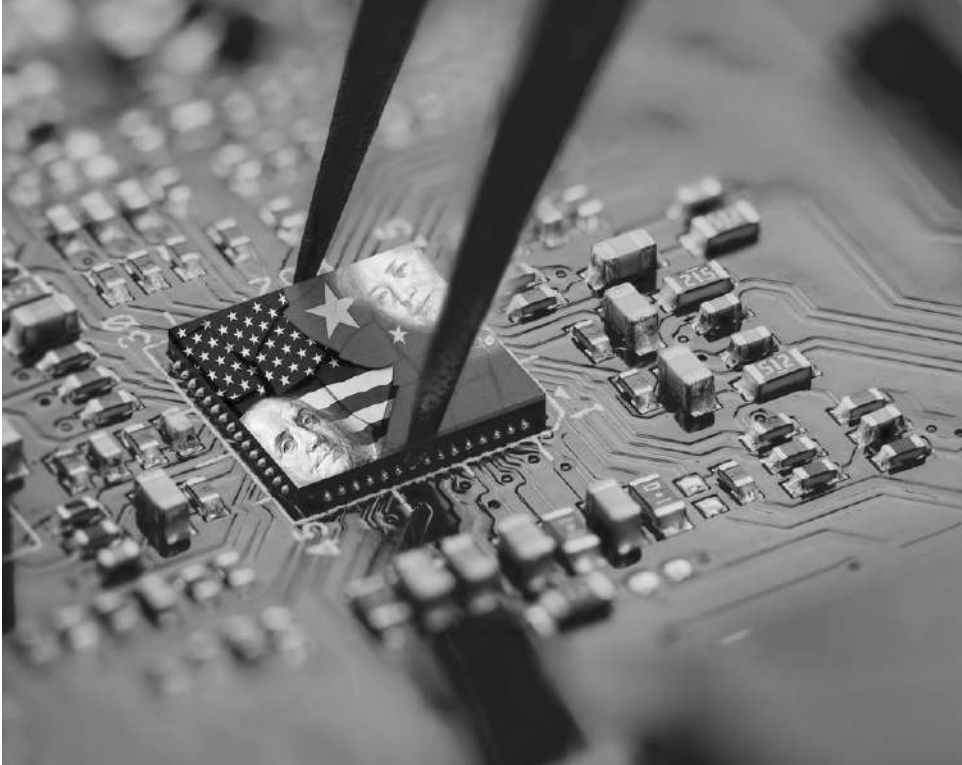
La concurrence commerciale entre les deux premières puissances économiques mondiales a eu un impact important sur le monde de la tech. Les États-Unis ont déployé beaucoup d'efforts pour bloquer l'accès des entreprises chinoises à certaines technologies. En réponse, l'Empire du Milieu se tourne vers les puces RISC-V, qui pourraient lui conférer une autonomie technologique et industrielle vis-à-vis de l'Oncle Sam et de ses alliés.

Un véritable risque sur le plan stratégique ?

Les États-Unis vont-ils lancer un embargo sur l'architecture RISC-V ? Certains l'envisagent, et même assez sérieusement. Le mois dernier, la Chambre des représentants a été créée une commission d'enquête pour étudier le sujet. Parmi ses conclusions, elle a recommandé qu'un comité gouvernemental inter-agences étudie les risques liés à son développement en Chine, ce qui n'est pas anodin. Les discussions suggèrent même une extension des restrictions imposées à cette dernière en empêchant, par exemple, les citoyens américains d'accompagner les entreprises et institutions chinoises dans ce domaine. Si les politiciens outre-Atlantique se penchent sur la question, c'est parce que les puces RISC-V pourraient permettre à la Chine de contourner légalement l'embargo qu'elle subit, toujours et encore, dans le milieu de la tech. Cela lui permettrait également de développer ses propres technologies dans des secteurs clés autres que l'informatique grand public, tels que l'armement, le spatial ou encore l'intelligence artificielle. De quoi irriter Raja Krishnamoorthi, représentant démocrate de l'Illinois, qui estime que ses concitoyens travaillant sur l'architecture RISC-V devraient se concentrer sur l'avancement de la technologie et « non sur les intérêts géopolitiques du Parti communiste chinois ». L'ambiance n'est donc pas au beau fixe, mais les autorités américaines ont-elles vraiment le pouvoir de faire quelque chose, si ce n'est même un intérêt à le faire ?

Le difficile embargo
 sur le standard RISC-V

Selon Handel Jones, analyste chez International Business Strategies, les entreprises chinoises se lancent massivement dans l'aventure RISC-V. Pas moins d'une centaine d'entre-



prises « majeures » du pays développent des puces utilisant cette architecture, sans compter toutes les start-up qui leur emboîtent le pas. Et pour cause : si la technologie est pour l'instant limitée aux appareils de faible capacité, les récentes avancées de Qualcomm dans le domaine montrent que le potentiel de ces processeurs est réel. Dans les années à venir, il ne serait pas étonnant de voir des smartphones de marques chinoises propulsés par des puces RISC-V conçues et produites localement. Et ce, sans que les autorités américaines puissent faire quoi que ce soit pour l'en empêcher. En effet, cette technologie est supervisée par une organisation à but non lucratif qui compte plus de 4 000 membres dans 70 pays, dont des universités chinoises et américaines, mais également des géants de la tech comme Alibaba et Google. En 2020, elle a déménagé en Suisse et changé de statut, dans le but de limiter toute « perturbation politique ». RISC-V est amené à devenir un standard régit par les mêmes règles que le Wi-Fi ou l'Ethernet, et c'est pourquoi un embargo sur ce dernier serait assez difficile à mettre en place. Selon Daniel Pickard, avocat chez Buchanan

Ingersoll & Rooney, le contrôle des exportations de code RISC-V « soulèverait certainement des questions juridiques épineuses et des préoccupations importantes en matière de politique publique ». Pour Dave Ditzel, directeur technique d'Esperanto Technologies, il s'agit d'une idée « absolument stupide ». « C'est comme déclarer : "Les Chinois peuvent lire un livre sur les armes nucléaires écrit en anglais, alors résolvons le problème en interdisant l'alphabet anglais" », ajoute-t-il. D'autant plus que la nature libre et ouverte derrière la conception des puces RISC-V pourrait répondre aux craintes des responsables américains en matière de sécurité. En effet, à l'instar des logiciels libres, les détails internes de cette technologie peuvent être librement consultés. Il serait donc, dans la plupart des cas, difficile d'introduire des vulnérabilités dans ces processeurs sans immédiatement déclencher une levée de boucliers massive. Cela ne se ferait d'ailleurs pas sans nuire aux entreprises chinoises implantées sur des marchés étrangers, déjà méfiants à leur égard. Si tant est que le Parti communiste chinois y attache vraiment de l'importance.

Pourquoi Apple va retirer une fonction incontournable
 de l'Apple Watch ?

Apple pourrait retirer sa fonctionnalité d'oxymètre, qui permet de calculer le taux d'oxygène, de ses Apple Watch les plus récentes aux États-Unis. En cause, une bataille juridique avec le géant de la santé connectée Masimo autour d'un vol de propriété intellectuelle. En 2020, Masimo accusait Apple d'avoir développé une technologie d'oxymètre similaire à celle qui est brevetée à son nom. Suite à l'intervention de l'International Trade Commission (ITC) en fin d'année dernière, la marque à la pomme a été contrainte de retirer de la vente ses deux montres phares, l'Ultra 2 et la Series 9. Elle a depuis obtenu une dérogation lui permettant de continuer à les proposer en magasin, et attend désormais la déci-

sion du service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis concernant les changements qu'elle propose afin de contourner les accusations qui la visent. L'oxymètre est le produit phare de Masimo, générant près de 80 % de ses revenus.

Des Apple Watch sans oxymètre

Selon 9to5Mac, on semble se diriger vers le retrait des fonctionnalités d'oxymètre des montres connectées. Depuis plusieurs années, Apple met pourtant en avant les outils de santé qu'intègre l'Apple Watch, et les utilise comme argument de vente notable. L'entreprise a proposé de tout bonnement retirer l'oxymètre de ses montres. Dans un document déposé ce

lundi auprès de la Cour fédérale, les avocats de Masimo affirment ainsi que les douanes américaines « ont décidé que la nouvelle conception d'Apple n'entraîne pas dans le champ d'application » de la décision de l'ITC. Cela signifie que l'initiative de la firme de Cupertino de retirer l'oxymètre semble avoir convaincu les décideurs. D'ailleurs, des Apple Watch modifiées ont déjà été expédiées aux magasins Apple, mais ils ont reçu l'ordre de ne pas les vendre avant d'avoir reçu l'aval de la direction.

Masimo a l'habitude de faire
 tomber les gros

L'affaire n'est pas réglée pour autant. La Cour d'appel américaine devrait prochainement se pronon-

cer sur un possible sursis en faveur d'Apple, laissant les détenteurs de l'Apple Watch dans le flou le plus complet. Depuis trois ans maintenant, Masimo n'en démord pas et accuse le géant californien de vol de secret industriel. Si Apple est définitivement forcée de retirer sa technologie d'oxymètre, il ne s'agira pas du seul gros poisson à échouer face à l'entreprise de santé. Philips Healthcare a été condamnée, en 2014, à verser 300 millions de dollars pour un brevet de monitoring de santé. Masimo a également obtenu près de 800 millions de dollars de la part de son concurrent Nellcor pour violation de brevet, puis 45 millions supplémentaires dans une autre action antitrust quelques années plus tard.

Mots fléchés

Bigophone	↓	Éperon	↓	Perdant	↓	Fromage	↓	Anagramme de l'art	↓	Changeante	↓	Lettre de Platon	↓
Compartiments tempérés						Problème		Ventileront				Grignote	
↓						↓		↓				↓	
Retirer du four		Sport de Zidane		Conducteur de grisons	→					Pronom	→		
				À demi avouée						Générosité			
↓		↓		↓					Proclamation	→			Distances
									Identique				
Gros piquet	→						Cotonnade	→					↓
Le R grec							Véhicule pour chevaux						
↓			Soûlantes	→			↓						
Retire	→			Confirmation		La voix du sang	→					Chair de coco	
						Pasteurisation							
Nota bene	→			↓	Cycle	→	↓				Calcium	→	↓
Grandes de ce monde			Jeune fille		Agent de liaison						Filet d'eau		
↓			↓		↓								
							Titane au labo	→			Symbole de solidité	→	↓
							Sacrée				Lac des Pyrénées		
Arbre	Planchettes	→					↓	Lentille	→		↓		
	Gangrenées							Gemme					
↓	↓							↓					
					Salles de réceptions	→							
Sans retour		Carte maîtresse	→		Façon de seoir	→				Type de société	→		Triviale
		Redressement			Au goût de vinaigre					Sculpteur français			
↓		↓			↓								↓
			Fonds de glace	→					Lettres d'étourdi	→		Évite les longueurs	
Fin de verbe	→		Transformées en vinaigre	→								↓	
			Strontium										
Résidu	→		↓			Dedans	→		Endommagé	→			
Dépeinte						Ville de Normandie			Blanc d'Espagne				
↓						↓			↓				
							Accordé	→					
							Syndicat						
Autre do	→			Ovule	→		↓	Article étranger	→		Agence spatiale	Radio de pépé	Pièce de charue
Dans l'alphabet grec								Parti politique					
↓								↓			↓	↓	↓
			Académie	→		Plis	→						
			Drame de geisha										
			↓										
Chevalier en jupon	→			Antimoine	→			Divinité	→				
Traite de haut	→					Conifères	→			Agence de presse	→		

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les questions orales concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Jeudi 18 janvier 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



CONGRÈS DES MÉDIAS ARABES

Laagab prend part à la 3^e édition à Tunis

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, prend part à la 3^e édition du Congrès des médias arabes dont les travaux ont débuté mercredi à Tunis (Tunisie), a indiqué un communiqué du ministère. Cette édition, à laquelle prend part le ministre de la Communication comme « invité d'honneur », est organisée par l'Union des radios des Etats arabes (ASBU), sous le thème « les médias à l'ère de l'intelligence artificielle : défis et opportunités ». Les experts et responsables de médias arabes présents à cette conférence, discuteront de questions cruciales notamment sur « l'approche ou la vision arabe face à cette nouvelle donne technologique » et « les limites du contrôle et de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les médias arabes », compte tenu du grand fossé numérique existant entre les pays arabes et les pays développés, ajoute le communiqué. Ces problématiques sont considérées par les participants comme « essentielles et méritent d'être analysées », ce qui exige « le renforcement de la présence numérique arabe à l'échelle mondiale en augmentant la production du contenu numérique de qualité et en influençant les plateformes numériques mondiales », précise la même source. « Les interventions se poursuivront deux jours durant, et M. Laagab clôturera le congrès par une intervention importante », a conclu le communiqué.

SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

L'Algérie attend une position forte et ferme à l'égard de la cause palestinienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a indiqué, mercredi depuis Kampala (Ouganda), que la cause palestinienne avait besoin de davantage de soutien de la part du Mouvement des non-alignés (MNA), estimant qu'au regard de son poids moral et de ses positions constantes, ce mouvement peut accroître la pression diplomatique pour faire cesser l'agression sioniste contre la bande de Ghaza.

Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle préparatoire du 19^e Sommet du Mouvement des non-alignés, M. Attaf a dit attendre du prochain sommet « une position forte et ferme à l'égard de la cause palestinienne, qui passe par une phase qu'on pourrait qualifier de plus dangereuse et de plus critique de son histoire ». La cause palestinienne a besoin de davantage de soutien de la part du MNA, « qui,



au regard de son poids moral, de son influence politique et de ses positions constantes et honorables en la matière, peut contribuer à accroître la pression diplomatique pour mettre un terme à la funeste machine israélienne dans la bande de Ghaza, demander des comptes aux responsables et accélérer l'établissement de l'Etat

palestinien indépendant et souverain comme solution radicale et définitive au conflit dans son ensemble », a estimé le ministre des Affaires étrangères. Soulignant que le peuple palestinien « a inspiré le monde avec ses sacrifices incommensurables et sa résilience légendaire », M. Attaf a soutenu qu'adopter de telles positions et démarches et faire pression, « c'est le moins que nous puissions faire pour mettre un terme définitif à des décennies d'impunité qui ont permis à l'occupant israélien de causer les dommages les plus atroces à la légitimité du projet national palestinien historique ». Concernant la plainte intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour génocide à Ghaza, M. Attaf a affirmé que « cette initiative doit être saluée et recevoir tout notre soutien car elle va dans la bonne direction ».

MDN

Saisie de plus de 4 quintaux de kif et arrestation de 47 narcotrafiquants

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 47 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire

(ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 10 au 16 janvier en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en conti-

nuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 47 narcotrafiquants,

et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 15 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 644129 comprimés psychotropes ont été saisis", précise la même source.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

La bureaucratie et l'informel, un mariage consanguin : Que peut faire le numérique ?

La bureaucratie n'est pas nécessairement un modèle mauvais, c'est tout le contraire, si l'on se réfère à Max Weber qui fait du modèle bureaucratique « un idéal type ».

Ce sont les comportements discrétionnaires des fonctionnaires dans ce modèle qui sont devenus néfastes, coûteux et pervers pour le rôle de l'administration dans la vie économique et sociale. Quand le modèle bureaucratique n'est pas bien élaboré et qui laissent émerger des comportements déviants, apparaissent alors les défauts de la bureaucratie et cette dernière devient une notion péjorative. On traite le mauvais fonctionnaire de bureaucrate. Autrement dit la bureaucratie devient péjorative et improductive lorsqu'elle s'érige en système de pouvoir au lieu et place de sa mission : instrument de l'Etat. Distinguons alors deux situations : bureaucratie, instrument de l'Etat et bureaucratie, instrument de et du pouvoir. Dans le premier cas, nous sommes dans l'Idéal - Type Webérien et dont la traduction empirique est l'administration allemande, autrichienne, suisse ou même dans une variante moins efficace, nous sommes dans la tradition administrative latine dont la traduction empirique se trouve dans les modèles centralisés d'administration dans le monde latin (France, Italie, ...) et dans le monde soviétique (URSS et démocratie populaire avant la transition, mais dont les survivances

sont toujours présentes). Une autre variante de ce dernier modèle se trouve dans l'héritage de la colonisation dans les colonies françaises d'Afrique qui aujourd'hui s'autonomise du modèle Français pour s'ériger en système puissant régissant les sociétés et les économies de ces pays, car disposant de pouvoirs formels importants qui donnent naissance à des pouvoirs discrétionnaires colossaux aux fonctionnaires, et ce sont ces pouvoirs discrétionnaires qui créent les phénomènes bureaucratiques (pouvoirs des bureaux). En Afrique, comme en Algérie, nous avons le double héritage : colonial et soviétique, c'est dire que l'administration est un instrument de pouvoir et du pouvoir. L'administration formelle doit être impersonnelle, c'est-à-dire neutre devant les usagers, alors que les zones non formalisées, non codifiées, donnent des pouvoirs discrétionnaires aux fonctionnaires qui seront par la suite source de négociation, de retard, de corruption, d'arbitraire, etc....

Le numérique est au secours des usagers pour rétablir et même renforcer l'Impersonnalisation des relations administration - administrés (usagers). Il est vrai aussi que la numérisation accélère les processus décisionnels, augmente la transparence, simplifie les procédures, élimine, réduit les distances physiques et d'autres avantages encore.

Mais la numérisation, comme d'ailleurs la règle juri-

dique, est le produit de l'homme et celui-ci peut contourner et même détourner la règle de droit pour en faire un instrument de négociation, de marchandage, ... Il ferait la même chose avec la numérisation : une panne par ci, une erreur par-là, une signature, une copie conforme... Finalement la numérisation, en ce qui concerne le service public, tout comme la norme administrative, ne peut être efficace que dans le cadre d'un système à la fois techniquement puissant et conduit par une administration professionnelle et des fonctionnaires irréprochables sur le plan de l'éthique et de la morale professionnelles.

Les activités informelles s'accommodent de ce système laissant une grande place à la négociation. Elles entretiennent ce système et lui réservent une part de ses revenus pour combattre la transparence et toutes les formes de normes ou de règles y compris celles dites morales.

On peut former des techniciens et acheter de belles machines, mais il est très difficile d'inculquer les valeurs éthiques et morales et le sens des responsabilités à des agents évoluant dans une société qui fait de ces valeurs un achalandage mais jamais une pratique. Alors réformons et modernisons l'administration ou la société toute entière ? UN CHANTIER IMMENSE ET VASTE.